

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI, 5 AOUT 1897

No 23

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

C'a et là.

Nous avons reçu la carte postale postale suivante qui aurait dû paraître dans notre précédent numéro :

Monsieur le Rédacteur,

Vous me faites dire dans votre dernier numéro que j'avais "prêché"..... à mes confrères Pharmaciens. Ce n'est pas à eux seulement mais au commerce général que je désirerais opérer ce changement. Ce serait inutile de faire ce changement dans la Pharmacie seulement. Il faut que tous les négociés s'y soumettent. C'était mon avis et je suis encore de la même idée et le plus tôt possible.

" PHARMACIEN de P. Q. "

Nous n'avons jamais prétendu autre chose. Même poids et même mesure pour tous.

La réunion des Premiers Ministres du Canada et des Colonies australiennes à Londres n'a pas fait beaucoup avancer la question du câble qui devait nous relier à l'Australie, s'il faut en croire les déclarations de M. Chamberlain aux Communes anglaises.

Deux des colonies australiennes refusent toute subvention, ayant déjà contribué à l'établissement de relations télégraphiques avec l'Europe par l'ouest Australien. Quand les Etats de l'Australie seront formés en Union peut-être les mêmes obstacles n'existeront plus de ce côté.

Un embarras également, c'est que le gouvernement américain menace de s'annexer les îles Hawaï par lesquelles devait passer le câble. Peut-être le gouvernement anglais attend-il une solution de ce côté avant de pousser la question plus avant.

En avant Québec !

Voici ce que nous lisons dans *La Patrie* :

Conformément à sa charte la Compagnie du pont de Québec vient de régulariser sa position financière en préle-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 101, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et Etats Unis, un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

vant le droit de qualification des directeurs de deux mille à cinq mille piastres. D'ici à quelques jours les actionnaires seront appelés à faire un nouveau versement de 25 pour cent, payé fractionnellement et mensuellement avant le 1er novembre prochain. La compagnie a aussi décidé de faire commencer cette semaine même la révision finale du sondage du fleuve qui sera suivie d'une exploration des deux rives. Le Pacifique Canadien qui jusqu'à présent était indifférent au projet de la construction du pont prendra sous peu de grands intérêts dans cette entreprise et se chargera de faire construire une gare monstre destinée à recevoir ici tous les réseaux de chemins de fer.

De son côté, la *Semaine Commerciale* continue à pétrir l'opinion publique des Québécois et montre l'avenir qui attend l'ancienne capitale que va puissamment aider à étendre le système de tramways électriques. Déjà elle voit la construction se développer, les rues s'élargir, etc... une ère nouvelle enfin. Espérons que ce sera bientôt une réalité.

Les expositions utiles au commerce, à l'agriculture et aux diverses industries n'ont pas de plus chaud partisan que LE PRIX COURANT.

Si les \$5,000 votés par la munici-

palité à la Compagnie d'Exposition de Montréal doivent l'aider à nous donner une exposition digne de la métropole commerciale du Canada, nous serons les premiers à applaudir.

Jusqu'à preuve du contraire, nous craignons d'avoir à rengainer nos applaudissements.

Si nous jetons un coup d'œil sur les affiches étalées aux devantures des magasins vides de notre ville, nous constatons trois malheureuses petites lignes en maigres caractères ayant trait aux exhibits du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, tandis que tout le reste de l'affiche est consacré en caractères énormes aux jeux et divertissements de toute nature.

De sorte que nous voyons la continuation des errements du passé, une kermesse qui reçoit \$5,000 de la ville pour faire concurrence aux lieux ordinaires de récréation qui paient d'énormes impôts à la municipalité.

Nous espérons que nos édiles seraient mieux avisés cette année et, qu'avant de s'engager à faire un trou dans une caisse déjà fortement percée, ils se réserveraient d'aider la Compagnie d'Exposition, s'il y avait lieu, après que le public aurait témoigné de sa satisfaction.

De trop justes critiques ont été faites sur l'organisation de nos expositions pour que la Compagnie d'Exposition de Montréal n'en ait pas tenu compte, au moins dans une certaine mesure. Nous verrons vers la fin du mois jusqu'à quel point elle a réussi à racheter le passé. S'il y a mieux que ce que peuvent faire espérer ses affiches nous serons les premiers à lui rendre justice ; mais, franchement, nous avons peu d'espoir d'avoir à les féliciter, car nous voyons les mêmes hommes, le même programme et les mêmes moyens d'action ou plutôt d'inaction.

LE PIQUE-NIQUE DES EPICIERES

Jeudi de la semaine dernière a eu lieu le pique-nique des épiciers. Malgré un ciel peu clément, nos amis n'ont pas craint de se rendre au lieu du rendez-vous. Plus de cinq cents vaillants répondant à l'appel de l'Association, se sont trouvés à Ste-Rose réunis au 17e pique-nique annuel des épiciers de Montréal.

Les partants n'ont pas regretté d'avoir abandonné leur comptoir pour cette journée car, malgré la pluie, ils ont pleinement joui de leur journée de vacances qu'ils ont su mettre à profit en s'amusant ferme et avec entrain. Ce qui semble le mieux le prouver c'est qu'en se quittant tous promettaient de se rencontrer de nouveau l'an prochain à pareille fête.

Le dîner de l'après-midi a été très gai, malgré la pluie qui battait la vaste tente sous laquelle étaient abrités les convives.



MR S. DEMERS,

Secrétaire Honoraire, ex-président de l'Association.

Le président était M. S. D. Vallières, le dévoué président de l'Association des Epiciers de Montréal. Nous ne nommerons pas les épiciers présents il nous faudrait trop de place. Nous citerons parmi les invités, l'Hon. P. E. Leblanc, M. P. A. Chauvin, M.P.; les échevins H. Laporte, Jacques et Grothé, l'ex-échevin Thos. Gauthier, le Dr Rodier, le Dr Ouimet, maire de Ste Rose.

M. S. D. Vallières proposa la santé de la Reine et le Dr Rodier celle du gouvernement fédéral à laquelle M.

P. A. Chauvin, M.P., répondit en termes excellents. Sa verve dérida plus d'une fois son auditoire: "On a l'habitude, dit-il, de tenir le gouvernement responsable de tout ce qui nous arrive de fâcheux, nous ne pouvons cependant rendre le gouvernement Laurier responsable du mauvais temps que nous avons aujourd'hui."

La santé du gouvernement local fut portée par M. H. Dupré, M.P.; ce fut l'Hon. P. E. Leblanc, ex-orateur de la chambre qui lui répondit avec beaucoup de succès.

M. John Scanlan a levé son verre



MR S. D. VALLIERES.

Président de l'Association, Echevin de la ville de Ste-Cunégonde.

en l'honneur des "Juges," c'est l'ancien président de l'Association, M. Thos. Gauthier, qui donna la riposte.

La santé du Maire et du Conseil de Ville de Montréal nous a valu de très intéressants discours.

M. John Robertson qui propose ces santés est un vétéran du commerce d'épicerie, un des membres fondateurs de l'Association, il se fait un devoir d'assister aux séances de l'Association, il ne voudrait pas manquer aux pique-niques annuels et il est heureux de boire à la santé du Conseil de Ville qui dans son sein compte plusieurs épiciers.

M. H. Laporte, échevin, répond. Lui aussi est heureux de pouvoir, au nom du commerce de gros en épicerie, féliciter l'Association de ses succès. Depuis dix-huit ans que l'Association est fondée il a

pris part à tous ses pique-niques. Tous ont été un grand succès. Si cette année la température a empêché beaucoup des membres de venir au rendez-vous, on peut se plaindre de la quantité de ses représentants mais non de la qualité. Il félicite le président et les officiers de leur dévouement et de leur zèle envers l'Association. Grâce à eux, des résultats ont été acquis, la prospérité est venue et viendra plus belle encore, car avec l'œuvre de propagande entreprise, l'Association des Epiciers verra s'accroître et le nombre de ses membres et sa puissance.

"Au Commerce de Gros en épicerie de Montréal" est le toast de M. John Johnson auquel répond M. Laporte.

"Le maire et le conseil de Ste-Rose" donnent à M. S. D. Vallières l'occasion de dire de très aimables paroles à ses hôtes. M. Vallières, comme



MR J. O. LEVESQUE,

2me Vice-Président de l'Association.

il le dit lui-même, est un enfant de Ste Rose, il a quitté très jeune sa paroisse et est venu à Montréal comme commis épicier, il est heureux de revenir là où il est né à la tête de la belle Association des Epiciers.

Citons: "A nos hôtes," par M. John Johnson, réponse par M. H. Laporte; "A l'Association des Voyageurs en Epicerie" et aux "Commis d'Epicerie" qui ont donné la parole à MM. S. Demers, J. O. Levesque, A. F. Hodge et H. J. Cloran.

Le Dr Ouimet, maire de Ste Rose, souhaite la plus large bienvenue aux épiciers, au nom des habitants de Ste Rose qui seront toujours enchantés de les recevoir.

L'Hon. P. E. Leblanc répond au nom du conseil de Ste Rose : " Les

la " Presse " il parle en termes très élogieux des journaux et de leur œuvre, il sait que, pour une cause juste, on la trouve toujours prête et que quand l'Association fera appel à son concours, elle pourra compter sur son appui.

Il nous en coûterait de dire que notre représentant a répondu éloquemment au toast de M. J. P. Dixon, nous allons donc laisser dire la Gazette : " M. F. E. Fontaine of LE PRIX COURANT et M. McLeod Moore, of the Canadian Grocer, responded eloquently on behalf the press."

M. S. Demers a eu l'agréable mission de porter la santé des " Dames " et s'en est très honorablement acquitté.

La série des discours étant épuisée l'Hymne Nationale donna le signal des jeux.



MR J. P. DIXON.
Trésorier de l'Association.

épiciers, dit il, sont les pères nourriciers du pauvre. Lorsque, durant nos hivers rigoureux, l'ouvrier chôme, c'est l'épiciier du coin qui a charge de nourrir la famille." Rien n'est plus vrai, l'épiciier est plus qu'un commerçant, c'est un homme



MR EDWARD UPTON.
Président du comité des jeux au pique-nique des épiciers

charitable. Sans lui, sans le crédit qu'il accorde, crédit large et qui le gêne souvent, que deviendraient durant nos longs hivers, les pauvres malheureux sans travail et sans ressources ?

M. J. P. Dixon boit à la santé de



MR ELZEAR MASSICOTTE.
Président de l'Association des Commerçants Voyageurs des comtés de l'épicerie.

La piste, bien que détremmée par la pluie, n'en a pas moins vu les coureurs en grand nombre se disputer avec entrain les palmes de la victoire.

Voici le résultat des courses.

- 1-100 verges—Teneurs de livres et vendeurs du commerce de détail—1. G. Hamilton ; 2. J. Hutton ; 3. J. McIntyre.
- 2-100 verges—Charretiers et hommes de peine du commerce de détail—1. J. Sauvé ; 2. D. Black ; 3. M. Haugh.
- 3-100 verges—Fils d'épiciers de 15 ans et au-dessous—1. M. O'Brien ; 2. Albert Vallière ; 3. Sam Upton.
- 4—Saut à pieds joints: Epiciers et leurs employés, gros et détail—1. L. Campbell ; 2. P. Lalonde ; 3. J. McIntyre.
- 5-100 verges—Enfants de 12 ans et au-dessous—1. H. Saunderson ; 2. L. Watson ; 3. A. Locheleau ; 4. P. Carroll.
- 6-75 verges—Jeunes filles de 18 ans et au-dessous—Eva Cussac ; 2. Maggie Weir ; 3. Florence Gannon ; 4. Blanche Vallières.
- 7-100 verges—Voyageurs en épicerie

et agents de manufactures—1. E. Landry ; 2. W. E. Sullivan ; 3. C. A. Corrigan ; 4. D. Lapointe.

8-100 verges—Charretiers pour pain, biscuits, gâteaux et farines et voyageurs en biscuits—1. W. Hickie ; F. J. Hodgson ; 3. J. Lonergan ; 4. J. Hickie.

9-220 verges—Charretiers pour la bière et le ginger ale—1. P. Creamer ; 2.



MR S. LAPOINTE.
Président du comité des chemins de fer au pique-nique des épiciers, Trésorier de la Canada Liquor Co., et Trésorier de la Société des Artisans

W. Creamer ; 3. J. P. McEntee ; 4. P. McEntee.

10-50 verges—Dames mariées, femmes d'épiciers ou de leurs employés—1. Mme V. Raby ; 2. Mme H. Bellisle ; 3. Mme Smith.



MR J. V. RABY
Président du comité de rafraîchissements au pique-nique des épiciers et Président de la Canada Liquor Co.

- 11-100 verges—Epiciers de gros ou de détail pesant 200 lbs ou plus—1. M. Courtois ; 2. D. Prud'homme ; 3. W. E. Farrell.
- 13. 100 verges—Epiciers bona fide dans la ville de Montréal. 1 N. Fortier ; 2 A. Laniel ; 3 P. Lalonde ; 4 T. Vincent.
- 14. 100 verges—Membres de l'association des commis épiciers de détail. 1 O. Langlois ; 2 Jos Fortier ; 3 E. Turgeon.

15. 100 verges — Epiciers de détail : membres du comité, excepté le président 1 G. T. Vincent; 2 O. A. Corriveau; 3 R. P. Laprairie; 4 P. O'Brien.

16. 50 verges — Course à la pomme de terre, ouverte à tous. 1 W. Farrell; 2 P. Creamer; 3 W. Creamer.

17. Quart de mille — Amateurs. 1 W. Creamer; 2 G. Hamilton; 3 W. Farrell.

18—100 verges—Présidents des comités—1, J. P. Dixon; 2, S. Demers; 3, J. O. Levesque; 4, E. Upton.

19—1 mille en bicyclette—Ouverte à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, font partie du commerce d'épicerie, gros et détail—1, J. H. Connolly; 2, F. Gérard; 3, W. Montelith.

20—Courses à trois jambes—Ouverte à tous—1, W. P. Creamer; 2, MM. Franklin et Rolland.

21—75 verges—Jeunes filles de 12 ans et au-dessous—1, Bertha Vallières; 2, Mabel Robinson; 3, Grace Wray.

22—Course au cochon gras—M. J. Loneragan a gagné le cochon.

23 — Course de consolation — 1, W. Carter; 2, H. Provencher; 3, F. Dowse.

Le vote pour l'épicier le plus populaire de Montréal a donné les résultats suivants dans l'ordre donné : MM. V. Raby, J. P. de Repentigny, N. Lapointe, S. Demers, S. D. Vallières, J. H. Howard et J. B. Vanier. Les candidats se suivent de très près dans le nombre des votes obtenus.

M. E. Massicotte, voyageur de MM. Hudon et Orsali a été le candidat heureux comme étant le plus populaire des commis voyageurs et des agents de manufactures pour le commerce de gros en épicerie.

Dans le cours de l'après-midi les danses n'ont pas cessé au son d'une excellente musique.

Enfin, malgré l'ajournement de la fête qui devait avoir lieu quinze jours plus tôt et qu'il avait fallu remettre à cause de la pluie, ajournement qui a dérangé bien des gens et malgré le mauvais temps, les épiciers ont pu se réunir en grand nombre, s'amuser, danser et courir, oublier pendant une journée les soucis des affaires et revenir satisfaits et contents à Montréal pour reprendre ensuite avec courage leurs travaux habituels. La fête de jeudi ne pourra que consolider l'Association des épiciers qui a besoin d'être forte et unie pour obtenir justice dans toutes les questions qui intéressent ses membres.

LA LIBERTÉ DE TRAITER

La question du jour est la dénonciation par l'Angleterre des traités qui la liaient envers l'Allemagne et la Belgique.

En vertu de ces traités, les possessions anglaises étaient tenues d'accorder, comme l'Angleterre elle-même d'ailleurs, le régime de

la nation la plus favorisée aux deux pays ci-dessus.

Il en résultait que, sans même nous donner aucune compensation, l'Allemagne et la Belgique participaient *ipso facto* à tous les avantages que nous pouvions accorder—pour ne parler que du Canada—à d'autres nations en échange de concessions sur leurs tarifs. Bien plus, les deux pays pouvaient prétendre être traités sur le même pied que l'Angleterre, la mère-patrie, qui reçoit nos produits sans qu'ils aient des droits de douane à acquitter.

Inutile désormais de récriminer sur des traités qui nous liaient sans notre assentiment et sans que nous ayons rien reçu en place des faveurs que l'Angleterre accordait sur notre dos aux deux nations amies, puis que le traité est dénoncé et que, dans une année de la date de dénonciation, nous aurons nos coudées franches.

Ce résultat est la suite d'une campagne habilement menée à Londres, pendant les fêtes du jubilé, par le Premier Ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier.

C'est un point important qu'il a gagné non seulement en faveur du Canada, mais au bénéfice de toutes les colonies britanniques qui, dans l'avenir, du moins c'est la signification que nous donnons à la dénonciation des deux traités, pourront et devront négocier elles-mêmes leurs traités de commerce avec les autres puissances.

Nous avons besoin de notre liberté sous ce rapport, car la production du pays augmentant sans cesse, sans que la population s'accroisse dans la même proportion, il nous faut à toute force trouver de nouveaux débouchés pour les produits de nos industries et de notre agriculture.

Ces nouveaux débouchés, nous les pouvons obtenir en accordant à ceux qui sont prêts à échanger leurs produits contre les nôtres, des diminutions de tarif, à condition naturellement que les mêmes faveurs nous soient accordées pour nos propres articles. C'est d'ailleurs sur la base d'avantages réciproques que sont établis tous les traités de commerce passés entre puissances, à l'état de paix.

Nous avons, à différentes reprises, fait remarquer à nos lecteurs l'abondance des capitaux sans emploi ou qui se contentent du léger revenu que donnent les banques et les caisses d'épargne. La timidité des capitaux se conçoit très aisément par la crise que nous avons traversée et qui dure encore quoiqu'à un état moins aigu.

De nouveaux débouchés nous débarrasseront de notre trop-plein actuel et feront même, à n'en pas douter, des vides qu'il faudra combler. Les capitaux, plus hardis en temps de prospérité, trouveront un placement avantageux dans de nouvelles entreprises pour lesquelles il y aura place, le jour que nos produits auront leur entrée dans maints pays où ils ne pénétraient pas encore par suite de l'absence de traités.

Les émigrants vont peu dans les pays qui traversent une crise ou qui ont une surproduction; ils se dirigent au contraire volontiers vers les contrées où manque la main-d'œuvre et où les industries sont prospères. C'est pourquoi nous avons confiance que notre gouvernement, maintenant qu'il n'est plus sous la tutelle de l'Angleterre pour la passation de ses traités de commerce, s'empressera de profiter de la liberté plus grande donnée au Canada par la mère-patrie et qu'il créera bientôt à notre commerce et à nos industries les débouchés dont ils ont besoin.

Le gouvernement anglais, a-t-on dit, n'a pas calculé les intérêts de l'Angleterre en dénonçant ses deux traités, puisque son commerce avec l'Allemagne et la Belgique est d'un chiffre considérablement plus élevé que ses transactions avec le Canada. C'est une erreur. L'Angleterre était liée non seulement pour le Canada mais pour toutes ses possessions et elle a un bien plus grand commerce dans son empire même qu'avec les deux puissances continentales ci-dessus.

D'ailleurs, pour peu que le gouvernement anglais conserve quelque influence auprès de ceux qui sont à la tête de ses colonies, il lui est facile de fermer la porte au commerce d'autrui avec ses possessions, du moins pour bon nombre d'articles.

Le gouvernement canadien a ouvert la voie en insérant dans son tarif une clause préférentielle en faveur de l'Angleterre. D'autres colonies suivront. C'est le commencement d'un nouveau régime commercial dans l'empire qui ne conduira assurément pas à l'union douanière impériale mais qui donnera à chaque colonie une liberté qui lui manquait.

On prend goût à la liberté et cette dernière fait disparaître un des fils qui nous tenait attachés à l'Angleterre. Il en est une autre qui tient au cœur de bon nombre de Canadiens, celle d'avoir un gouverneur-général de leur sang, né au pays, elle leur sera accordée infailliblement un jour ou l'autre.

Puis les Canadiens voudront eux-mêmes nommer leur gouverneur et, ce jour-là, le Canada sera mûr pour l'indépendance. Il voudra ne plus être obligé de porter ses causes en appel en Angleterre et exigera que toutes les questions soient jugées ici même en dernier ressort; il l'obtiendra.

Alors le Canada sera indépendant.

EPICIERS ET PHARMACIENS

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les réflexions que suggère à notre confrère l'*Epiciers*, de Paris, la campagne que nous avons reprise à la suite de la lettre de Pharmacien de P.Q. Nous ajouterons que, quand le moment sera venu, nous aurons d'autres arguments à donner en faveur des épiciers.

Nos confrères, dans certaines localités surtout, on a pu le voir par de récents articles publiés dans ces colonnes, sont en butte aux tracasseries, inspirées par un esprit de concurrence mesquin, des pharmaciens composant les commissions d'hygiène.

Ils ne sont pas les seuls. J'ignore si de l'apprendre suffira à les consoler; mais nos cousins du Canada jouissent à peu près des mêmes avantages, ainsi que l'indique l'information suivante parue dans le PRIX COURANT, de Montréal :

"L'Association des pharmaciens, en poursuivant les magasins à départements et les épiciers qui, de temps à autre, vendaient des médecines patentées, a fait un pas de clerc.

"On nous annonce, en effet, qu'un magasin à départements de la rue Ste Catherine vient de s'assurer les services d'un pharmacien licencié. Non seulement on y vendra désormais tous les produits de la pharmacie, mais aussi on y préparera les ordonnances du médecin.

"Nous ne serions pas surpris si, quelque jour prochain, nous entendions dire que quelques épiciers entreprenants ont adopté la même ligne de conduite."

La publication de cette information a valu au dit journal une longue lettre d'un "pharmacien" que discute le PRIX COURANT avec beaucoup de sens.

Admettant que les produits préparés, qu'on appelle chez nous des "spécialités," peuvent contenir une certaine proportion de produits dangereux, le rédacteur demande au "pharmacien," son correspondant

anonyme, de lui affirmer que la vente de ces produits offre des garanties particulières dans son magasin.

"Avez-vous, lui demande-t-il, déjà refusé la vente de ces produits à des clients qui vous en demandent? Et si oui, sur quoi vous basez-vous pour les vendre aux uns et les refuser aux autres?"

Il est évident que ce n'est pas sur l'ordonnance du médecin qui n'est jamais exigée en pareil cas.

En quoi, demande notre confrère canadien, le pharmacien diffère-t-il, en pareil cas, de l'épicier qui vend les mêmes produits? En rien, évidemment!

L'esprit de la loi qui accorde aux pharmaciens, la préparation exclusive des médicaments est fort sage à notre avis; mais l'application beaucoup trop étendue que l'on est parvenue à donner à cette loi est complètement absurde et les prétentions des pharmaciens qui veulent être seuls à débiter tous les produits qui leur semblent avoir une application curative quelconque, est encore plus ridicule—ce n'est pas peu dire—que celle des débitants de vins qui voudraient faire interdire la vente du vin—et sans doute aussi de tous les autres liquides à l'aide desquels on s'abreuve—aux autres commerçants.

Malheureusement, de telles théories ont chance d'être accueillies par les personnages graves qui nous gouvernent et nous administrent, dans leur persuasion que le meilleur moyen d'effectuer leurs fonctions, et de démontrer qu'elles ne sont pas des sinécures, consiste à édicter des restrictions à toutes les libertés et à la liberté commerciale en particulier.

En attendant qu'une loi de spécialisation du commerce—à la traverse de laquelle nous nous mettrons de tout notre pouvoir—vienne satisfaire les électeurs influents qui sont les mastroquets, les prétentions des pharmaciens deviennent de plus en plus intransigeantes.

Protestons donc énergiquement, sans nous décourager, contre leur attitude, car les revendications justes, triomphent, elles aussi, quelquefois; témoin l'interdiction aux fonctionnaires de faire du commerce, que nous avons été assez heureux d'obtenir.

A notre avis, le privilège des pharmaciens ne peut équitablement consister que dans le droit de préparer exclusivement les compositions curatives établies, soit d'après des ordonnances, soit d'après les prescriptions du codex, au moyen de substances dangereuses.

Les connaissances particulières qu'ils sont supposés avoir, et dont leur diplôme forme la consécration officielle, offrent en effet une certaine garantie pour le consommateur—un peu obligatoire—des produits préparés par eux.

Il est donc évident que les spécialités pharmaceutiques ne peuvent être préparées que par des *hommes de l'art*; mais nous sommes absolument d'avis, comme le PRIX COURANT de Montréal, qu'un flacon ou un paquet d'une des dites spécialités, revêtu de son cachet de garantie, et généralement débité à tout venant dans les pharmacies, n'offrirait pas plus de danger pour la santé publique en étant débité dans d'autres magasins.

Nous sommes convaincus que, malgré l'opposition des pharmaciens, on en arrivera un jour à la liberté de cette vente.

En attendant, nous nous contenterons de protester avec énergie, chaque fois que nous en aurons l'occasion, contre les procédés des commissions d'hygiène, lorsqu'elles sortent de leurs attributions et surveillances sanitaires pour employer l'intimidation, l'esbrouffe et même la grossièreté, dont elles devraient laisser le monopole aux policiers de bas étage.

JEAN BERTIN.

A LA FERME EXPERIMENTALE

[Du Temps d'Ottawa].

Pour ceux qui prennent intérêt au progrès de l'agriculture en ce pays, une visite à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, en ce moment, offre un vaste champ d'observation. Jamais encore les cultures n'y ont été aussi variées, les expériences aussi nombreuses et la récolte aussi belle que cette année. Non seulement l'amateur d'agriculture éprouve une véritable jouissance à voir les résultats des diverses expériences, mais le cultivateur ne peut manquer de recueillir d'une visite à la ferme des connaissances pratiques qui lui exempteront beaucoup de tâtonnements, et seront pour lui la source d'un profit direct et considérable.

Les cultivateurs de la province de Québec pour le bénéfice desquels cette ferme a été établie aussi bien que pour ceux d'Ontario, n'ont pas jusqu'à présent, par malheur, porté assez d'intérêt aux expériences qui s'y font. Nous comprenons que tous ne peuvent facilement venir à Ottawa pendant l'été visiter la ferme, mais tous pourraient se mettre en correspondance avec les

officiers proposés aux différents départements, et donner leurs noms et adresses pour qu'on leur envoie les bulletins et les échantillons de grains de culture, ainsi qu'ils y ont droit. Chaque cultivateur a le droit aussi d'envoyer des échantillons de ses propres grains au chimiste de la ferme, qui en fera l'essai et leur en fera connaître les propriétés germinatives et autres.

La Ferme Expérimentale d'Ottawa n'est pas un simple champ de culture comme beaucoup peuvent le croire. Elle comprend toutes les branches d'une ferme complète, et à la tête de chaque département il y a un officier pratique, reconnu pour sa science, dont le devoir est de communiquer aux cultivateurs qui en font la demande le résultat de ses expériences et leur donner des conseils. Outre le directeur, M. Wm Saunders, il y a son assistant qui est en même surintendant des bois forestiers. Il y a ensuite les départements de l'horticulteur, du botaniste, du chimiste, du surintendant de l'agriculture, de la beurrerie, de la basse-cour et des étables. Dans tous ces départements on s'occupe à faire des expériences, à améliorer les races d'animaux par divers croisements, à créer de nouvelles variétés de grains et à faire l'essai de différents modes de cultures : semences hâtives ou tardives, peu ou beaucoup d'engrais, engrais animal ou engrais artificiels, constatation des résultats, conclusion et consignation du tout dans des bulletins pour l'information des cultivateurs du pays.

Pendant la saison actuelle la partie intéressante à visiter est celle des grains et des trèfles. Le surintendant de l'agriculture, M. John Fixter, qui est toujours prêt à faire visiter ses travaux et à donner des renseignements, a consacré, cette année, une étendue plus considérable que jamais aux expériences faites avec différentes variétés de blé, d'orge, d'avoine et de trèfle.

Avec chaque variété de grains on fait aussi plusieurs expériences. On en sème une partie de bonne heure au printemps, une autre partie un peu plus tard, une partie dans un terrain fumé avec des engrais artificiels de différentes sortes et une partie dans un terrain fumé avec de l'engrais animal. Dans un espace on mettra beaucoup de trèfle dans un autre on en mettra moins, ou bien une espèce différente. A l'automne ce trèfle est labouré, et l'année suivante après avoir semé du grain sur le même terrain, on constate quelle est la partie où la méthode de culture qui donne le meilleur résultat.

Il en est ainsi de tous les départements de la ferme. Ce sont des expériences continuelles qui coûtent beaucoup de temps et d'argent aux cultivateurs s'ils étaient obligés de les faire eux-mêmes.

Notre regret est de voir que les cultivateurs de la province de Québec ne se sont pas mis en rapports avant aujourd'hui avec la Ferme Expérimentale d'Ottawa, et notre avis est qu'ils devraient le faire au plutôt. Cela leur rapportera plus que d'aller au pays de l'or.

Trois officiers de langue française sont employés, à la Ferme, et répondront toujours avec empressement aux demandes de renseignements. Ce sont M. J. A. Guignard, assistant entomologiste et botaniste, MM. Eugène Pelletier et J. A. McMuray, correspondants français. Le chimiste de la ferme, M. James Fletcher, est aussi très familier avec la langue française.

Avant de terminer ce court aperçu des travaux qui se font à la Ferme Expérimentale d'Ottawa et des services importants que cette institution est appelée à rendre aux cultivateurs du pays, nous devons signaler au ministre de l'agriculture un point dont les cultivateurs français de la province de Québec se sont plaints avec raison dans le passé, et auquel il doit être facile d'apporter remède. Nous voulons parler de la distribution des bulletins contenant les résultats des expériences. Ces bulletins sont préparés pendant l'hiver en langue anglaise d'abord, puis imprimés et distribués. La traduction ne se fait qu'après leur impression en anglais. Il en résulte naturellement des retards considérables, et la distribution des bulletins français ne peut se faire que longtemps après la distribution anglaise, souvent trop tard pour être utile. Il nous semble qu'il serait facile, en faisant la copie anglaise pour l'imprimeur, d'en faire une en même temps qui serait donnée immédiatement au traducteur français.

Avec le mécanographe il est si facile aujourd'hui de faire plusieurs copies d'un même document. De cette façon l'imprimeur pourrait recevoir la copie française presque en même temps que la copie anglaise, et à moins de mauvaise volonté à l'Imprimerie Nationale, la version française pourrait être prête pour la distribution en même temps que la version française.

La même plainte peut être portée au sujet du bulletin des analystes du Revenu de l'Intérieur, relatif aux engrais de l'année que les commerçants sont obligés de déposer au

mois de janvier et de faire analyser avant de les livrer au commerce. Nous attirons l'attention du gouvernement sur ce point, et nous avons confiance que Sir Henri Joly et l'honorable M. Fisher, dont les sympathies pour la province de Québec et l'esprit de justice sont bien connus, sauront faire droit à ces réclamations.

ANTICOSTI

ESQUISSE HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

(Du *Paris Canada*).

(Suite).

Racontant un voyage qu'il fit en 1854, de Québec à Anticosti, M. Roche dit : " Vers la mi-juillet, je m'embarquai à bord du bateau à vapeur le *Wilmington*, en partance pour Anticosti. Le bateau allait au secours d'un navire qui avait fait naufrage quelque temps auparavant à douze milles de la baie Ellis. Le *Wilmington* demeurera environ trois semaines du côté sud-ouest de l'île ; il fit aussi deux voyages au bassin de Gaspé. Il dut à plusieurs reprises se mettre à l'abri dans la baie Ellis. La dernière fois que cela lui arriva, il resta trois jours dans la baie ; il jeta l'ancre à deux milles en haut du havre, dans trois brasses d'eau à marée basse, à une distance d'un mille et demi du fond de la baie qui, du cap Henri au cap à l'Aigle, parut avoir de huit à neuf milles de circonférence. De l'endroit où nous étions, en regardant la mer, la baie nous sembla présenter toutes les conditions les plus désirables de sécurité. Nous voyions devant nous les deux chaînes de rochers des pointes qui s'avançaient au large. L'une à un mille au sud-est, l'autre à trois quarts de mille au sud-ouest, et formaient deux brise-lames réguliers, une digue effective contre les vagues et les paquets de mer. Ce chenal, entre les deux pointes mesure six cents brasses de largeur. Alors que la mer à l'extérieur de cette barrière se déchaîne en flots écumeux, à l'intérieur tout est repos et tranquillité. Nous fîmes un jour l'expérience de ce contraste. La mer était furieusement agitée, et le *Wilmington*, violemment ballotté depuis quelque temps, faisant un plongeon ici, piquant une tête là, se trouva tout à coup porté sur le dos d'une vague énorme dans l'onde paisible de la baie. Ce fut une transition brusque, soudaine, mais aussi bien agréable, de la tempête au

calme plat ; plus de tangage, plus de roulis, mais une navigation d'esquif sur la surface d'un lac. Dans l'après-midi, une grosse goélette américaine vint se réfugier dans la baie et jeta l'ancre à environ un mille de nous où elle attendit la fin de la bourrasque."

Durant le temps que le *Wilmington* séjourna dans la baie, le vent souffla avec furie de presque tous les points du compas ; cependant le bateau n'en ressentit aucun inconvénient.

Le célèbre Gamache qui demeura vingt-cinq ans à baie Ellis, assurait que celle-ci était à l'abri de toutes les tempêtes, il y construisit lui-même, du reste, deux navires de fort tonnage.

Celui qui avait nolisé le *Wilmington*, était membre du Lloyd anglais qu'il représentait dans cette circonstance. Il ne put s'empêcher de reconnaître hautement que la baie Ellis était un havre tout à fait excellent, et qu'il y avait en Angleterre et dans d'autres pays, beaucoup d'endroits où l'on faisait un commerce maritime important, qui n'offraient certainement pas, tant s'en fallait, de havres spacieux, profonds et sûrs comme la baie Ellis. Il promit d'attirer particulièrement l'attention du Lloyd sur le fait.

M. Roche n'oublia pas non plus de parler avantageusement de la baie du Renard à l'autre extrémité de l'île, sur le côté nord-est, où le *Velléda*, l'an dernier, a réussi à découvrir un mouillage excellent, en dehors du mouillage ordinaire des navires. Il y a dans l'endroit une petite bourgade de seize ou dix sept feux. Tous les habitants, moins une seule famille, sont des gens de langue anglaise émigrés pour la plupart d'Halifax et de Terre-Neuve. Ces gens-là ont jusqu'ici joui d'une réputation peu enviable ; on les appelle des *naufageux*, des écumeurs de mer, qui paraît-il, ont été la cause de maint naufrage au moyen de faux signaux et ont vécu pendant des années du butin qu'ils faisaient à bord des navires.

Citons aussi la baie de l'Ours (*Bear Bay*) du côté nord de l'île, en droit bien protégé contre le vent et offrant un ancrage facile et solide.

La rivière Observation, à cinq milles à l'ouest de la pointe sud-ouest, présente parfois six pieds d'eau à son embouchure.

De grandes rivières comme la rivière au Saumon, la rivière Jupiter, la rivière Mauzerolles, feraient honneur aux pays les plus considérables ; l'une d'elles fait une chute de

200 pieds. On ne tardera pas à utiliser ce magnifique pouvoir d'eau.

Le fait est qu'il n'est pas un mille de la côte d'Anticosti qui n'offre pas une petite rivière d'eau limpide, fraîche et délicieuse provenant de lacs dont l'un d'eux, à la tête de la rivière Observation, mesure bien vingt milles (environ sept lieues) de longueur, sur plusieurs milles de largeur.

Certaines rivières sont comme enchâssées dans des rives de grande hauteur ; d'autres sont émaillées de jolies cascades, ou font de très belles chutes.

A l'embouchure de la rivière Observation, les rives mesurent bien de deux à trois cents pieds de hauteur ; ces rives sont panachées d'arbres dont la taille se développe et grandit à mesure que l'on pénètre dans l'intérieur, attendu qu'ils y sont moins exposés aux vents et à l'influence de la mer. C'est à cause de la petite taille des arbres du côté du fleuve, que certaines gens ont répandu le bruit que la végétation forestière de l'île était très pauvre.

Les principales essences forestières d'Anticosti sont : l'épinette blanche, le sapin, le bouleau blanc, le bouleau rouge, le frêne, l'épinette rouge ; du côté du nord, il y a du pin d'assez bonne taille.

Tout n'est pas roc et forêts à Anticosti, ainsi qu'on s'est plu à le dire. On y rencontre des clairières, des prairies naturelles, des pâturages excellents, du foin de grève en quantité, et du côté sud-ouest des marais salants qui valent la peine d'être exploités et peuvent devenir d'un rapport sérieux.

En 1852, par suite de l'insuffisance de l'approvisionnement de sel à Anticosti, les pêcheurs perdirent beaucoup de poisson, et en 1853, les pêcheurs d'Aricat, au Cap Breton, se trouvèrent forcés, faute de sel, de vendre le maquereau douze ou vingt sous (60 centimes et 1 franc) le cent ou de le laisser pourrir sur la grève. A ce moment là, le maquereau se vendait dix neuf dollars le baril sur le marché de Boston.

Quelques-unes des Bahamas n'ont d'importance que par leurs marais salants ; et, à Ceylan, l'industrie du sel est considérable.

L'élevage de ruminants et de moutons est tout à fait praticable à Anticosti. On a déjà vu que ce n'est par l'herbe qui fait défaut à l'île. De plus, les bestiaux peuvent être laissés aux pâturages à Anticosti plus longtemps que du côté de Québec. Même en supposant que, dans certains endroits, les pâturages ne

fussent pas suffisants, on pourrait suppléer à cette lacune en faisant à Anticosti l'expérience qui a été tentée avec tant de succès, il y a quelques années, aux îles Orkney, où l'on sema de la fameuse graine de tussac, espèce d'orchis. Cette herbe croît aux îles Falkland sur un sol de formation à peu près analogue à celui d'Anticosti, et l'exportation de la graine est devenue un article régulier de commerce aux îles Falkland. On retrouve cette herbe en plusieurs endroits des côtes de l'Amérique du sud où l'on se livre à l'élevage.

Quand on sait que les îles Falkland, placées comme elles sont dans une position bien ingrate à bien des points de vue, faisaient, il y a du moins quelques années, l'élevage de plusieurs cent mille moutons, de près de quatre vingt mille chevaux, de cinquante à soixante mille bêtes à cornes, et exportaient de la laine de toute finesse des produits de laiterie, etc., à combien plus forte raison l'île Anticosti devrait-elle un jour exhiber un bilan aussi prospère, sous l'impulsion énergique et éclairée de son entreprenant propriétaire.

A une certaine époque, il arriva que des bestiaux moururent à Anticosti ; on n'eut rien de plus pressé que de répandre le bruit que ces animaux étaient morts empoisonnés par l'herbe et certaines plantes indigènes. Il n'y avait pas à dire, c'était cela et pas autre chose ; l'herbe était vénéneuse, et l'on n'était pas bien sûr que l'air n'y fût pas aussi quelque peu délétère, même pestilentiel. Que l'on remarque bien que cette impression existe encore chez trop de gens. On découvrit dans la suite du temps que les animaux étaient morts, sait-on de quoi ? de soif et de faim. Il est difficile même aux chameaux et aux autruches de résister à pareil régime.

Le sol d'Anticosti, reposant généralement sur un substratum de pierre à chaux, devrait être plutôt chaud que froid. Quand le pays sera tant soit peu déboisé, et que le soleil donnera franchement sur la surface du sol, celui-ci ne peut assurément manquer d'absorber le calorique et de devenir productif. D'après le capitaine Bayfield, le sol des collines et hauteurs se compose de sable, d'argiles et de calcaires ; se sont là des indices de grandes étendues de bonne terre en maints endroits de l'île. Si, maintenant, avec la composition du sol l'on tient compte de la présence de milliers, de tonnes de détritus végétaux

en décomposition et fermentation depuis des siècles, la fertilité du sol devient un fait indiscutable.

Comme fertilisants ou reconstituants du sol, on a à Anticosti, de la marne, des goémons et des déchets de poissons en quantités inépuisables.

Sur les hauteurs, on trouve de la tourbe mêlée au sous-sol ; cette tourbe existe en plus grande quantité dans les dépressions du sol, où à mesure que l'on descend au niveau de la mer.

Un M. Corbet, qui résida dix ans à la pointe sud-ouest et fit plusieurs excursions dans l'intérieur de l'île, rapporta dans le temps, à Québec, que le sol d'Anticosti se composait généralement de terreau noir, d'argille et de sable.

En 1852, M. Pope récoltait 300 minots de pommes de terre et une petite quantité d'excellente avoine à la pointe sud-ouest, dans un endroit qu'un officier de marine, le lieutenant Baddley, décrivait en 1831, comme étant le plus triste et le plus dépourvu de toute l'île. M. Pope, racontant le résultat de son expérience, exprima la conviction que l'on pouvait récolter du blé dans l'intérieur, sur les bords des rivières. Mais la culture du blé sur l'île n'est pas de rigoureuse nécessité, avec un grenier comme celui du Nord-Ouest canadien, et lorsqu'un minot de blé se vend parfois moins cher qu'un minot d'avoine ; d'autre part, on peut y faire venir facilement et à bon compte, l'avoine et toutes les autres céréales.

Les rapports de M. Pope et de M. Corbet ont été confirmés dans la suite et le sont aujourd'hui plus que jamais par les gens qui ont eu à séjourner sur l'île.

Il y a quelque cinquante ans, un M. Morisson, alors bien connu à Québec, qui avait été pendant quelques années à l'emploi de la Compagnie du Nord-Ouest, était envoyé à Anticosti pour y fonder une colonie. Dans un journal qu'il rédigea, après avoir parlé de l'excellence du sol d'Anticosti, et du bois qu'il avait trouvé dans l'île, hêtre, grands pins, épinette rouge, il disait : " J'avais construit une maison du côté sud de l'île ; tout autour j'avais défriché le terrain et j'y avais semé du blé, de l'orge et de l'avoine. Tout tint parfaitement et mûrit à point. Les légumes et toutes les graines de jardin fructifièrent merveilleusement, aussi bien pour le moins que partout d'ailleurs au Canada. Je trouvai sur l'île de la bonne glaise, avec laquelle je confectionnai des briques qui me servirent à cons-

truire un four. Pendant mon séjour, je fis venir de la Nouvelle-Ecosse des bestiaux qui se portèrent magnifiquement. "

On retrouve dans le rapport que M. Morisson adressa en 1842 aux propriétaires de l'île, les raisons pour lesquelles ses explorations et ses travaux furent brusquement interrompus :

" Après être retourné à Québec, dit-il, M. Grant, alors propriétaire de la plus grande partie d'Anticosti, prit soudain la résolution de coloniser l'île, et m'offrit la direction de l'entreprise. Durant l'hiver de 1844, d'après ses instructions, j'engageai dix-huit hommes, avec l'intention de descendre avec eux à Anticosti au printemps et d'ouvrir de suite une route à travers l'île. Malheureusement, à cette époque, M. Grant mourut, et le projet fut abandonné, événement fort regrettable s'il en fut. "

En 1856, un M. James Richardson, membre de la Commission géologique du Canada, aujourd'hui décédé, passa trois mois à Anticosti. Les explorations scientifiques qu'il fit lui permirent de démontrer le fait de la fertilité indiscutable du sol d'Anticosti. Il insista dans son rapport à la commission géologique sur l'organisation d'un syndicat qui s'occuperait de la colonisation de l'île et de l'exploitation de ses pêcheries.

En 1874, M. William Smith, alors sous chef au ministère de la marine et des pêcheries du Canada, rédigea un mémoire au cours duquel il déclara que, pour lui, Anticosti ne pouvait manquer d'avoir tôt ou tard un avenir prospère et même florissant. Dans ce mémoire, il cite un rapport écrit par le Dr Napoléon Lavoie, médecin à l'Islet, à quinze lieues de Québec, sur la côte-sud du Saint-Laurent, et alors commandant du croiseur fédéral, la *Canadienne*. Ce rapport, publié en 1872, traite en termes chaleureux des ressources de l'île au point de vue de la pêche, de la chasse, et de l'agriculture. L'auteur parle aussi de l'excellence de certains havres, et notamment de la baie de Gamache.

L'île se trouvait alors sous le contrôle d'un syndicat.

Cette année là même, 1874, ce syndicat déclara banqueroute, et les colons se trouvèrent à ce point dépourvus, qu'il fallut leur porter secours. Le gouvernement canadien chargea M. J. U. Gregory, agent du ministère de la marine et des pêcheries à Québec, d'aller porter des provisions de bouche, surtout à ceux de la baie de Gamache. M. Gregory fut en même temps chargé de don-

ner aux colons les moyens de faire de l'agriculture, en les avisant fortement de ne pas s'en remettre exclusivement à la pêche pour vivre.

La mission de M. Gregory eut d'excellents résultats. En 1877, les colons expédiaient sur le marché de Québec de fortes cargaisons de pommes de terre de la plus belle venue. En maints endroits, pour un seul minot de pommes de terre on en avait récolté jusqu'à quarante.

N. LE VASSEUR.

(A suivre).

LE KEFIR

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps quelques-uns des beaux travaux de M. de Freudenreich, directeur du Service bactériologique de l'Ecole de la Rütli, en Suisse.

C'est ce savant qui, le premier, a fait ressortir l'action remarquable d'une température croissante sur les organismes du lait ; la stérilisation facile qui résulte, comme l'on sait, de l'application prolongée d'une température relativement peu élevée, trouve évidemment son origine dans les recherches de M. de Freudenreich ; mais, plus récemment, il s'est attaqué à un problème autrement difficile que celui de la stérilisation, et les découvertes qu'il a faites dans la fermentation du kéfir font honneur à la sagacité du chercheur et de l'observateur patient.

Tout était obscurité dans la question. Si l'on veut faire du kéfir à notre époque, il est nécessaire de demander les germes en Russie. Ces germes proviennent des populations nomades du Caucase, pour lesquelles le kéfir est un aliment. Mais d'où ces peuples tirent-ils ces germes ? Comment se les procurent-ils ? C'est ce que l'on ignore encore. Les travaux de l'auteur, sans élucider encore complètement le mystère de cette fabrication, sont venus cependant éclaircir certains points et donner le premier exemple net et curieux d'une symbiose.

Symbiose veut dire vie en commun. Jusqu'à présent, on a étudié les actions et réactions d'organismes isolés ; on connaît par exemple, le rôle du mycoderma aceti dans la fabrication du vinaigre, de la levure dans la fermentation des liquides sucrés, mais les symbioses sont à peine étudiées quoiqu'on en soupçonne toute l'importance.

On sait très bien que, dans plusieurs circonstances, on ne prépare pas avec des produits purs et des levures ou des organismes pars,

des produits du goût désiré par le consommateur : le vinaigre fabriqué avec du vin stérilisé et du mycoderma pur, traité par les méthodes indiquées par notre illustre Pasteur, n'est pas aussi bon que celui que l'on prépare dans des tonneaux par le procédé d'Orléans, et cependant dans ce vinaigre vivent nombre d'êtres organisés.

Le kéfir est un exemple encore plus frappant de l'aide réciproque que peuvent se prêter les petits, de la nécessité de la vie de plusieurs espèces de ces petits êtres, ensemble et en même temps, pour parvenir au résultat final désiré.

Nous ne pouvions mieux faire, pour mettre ces assertions en évidence, que de citer le remarquable mémoire que M. de Freudenreich a inséré sur la question dans les *Annales de micrographie* ; nous empruntons largement à ce beau travail.

"Le kéfir est un lait fermenté, dont la patrie est le Caucase. Cette fermentation spéciale est produite au moyen des grains de kéfir, petits corps jaunâtres, durs, environ de la grosseur d'un petit pois, rappelant un peu l'aspect du chou-fleur, surtout quand on les a trempés dans de l'eau. Il n'est guère possible de déterminer leur origine : on les emploie, depuis des temps immémoriaux, parmi les peuplades du Caucase, qui leur ont donné le nom de "millet du prophète." Ce serait, en effet, le prophète mahomet qui l'aurait apporté lui-même comme don d'Allah. De fait, ces grains sont, à l'état sec, très semblables à des grains de millet.

"La préparation du kéfir, dans le Caucase, est assez primitive. Des outres, faites de peau de chèvre, sont remplies de lait auquel on a ajouté ce ferment, et on les abandonne à elles-mêmes pendant quelque temps en les secouant de temps à autre.

"Au bout de quelques jours, la fermentation est suffisamment avancée, et le kéfir peut se boire. On en laisse un peu au fond de l'outre et on rajoute du lait qui subit à son tour la même fermentation. On peut alors enlever les grains que l'on sèche et que l'on conserve soigneusement pour s'en servir dans une autre occasion.

"Dans les pays civilisés dans lesquels l'usage de cette boisson s'est introduite, le procédé de préparation du kéfir a été un peu perfectionné. D'habitude on commence par faire gonfler les grains dans de l'eau qu'on change souvent, puis on verse dessus environ $\frac{1}{2}$ litre de lait ébulli et refroidi (pour 10 grammes de grains

à peu près). On agite fréquemment le vase que l'on tient à une température d'environ 17 degrés, et, après 24 heures, on sépare les grains au moyen d'une passoire et on verse le lait dans des bouteilles munies d'une fermeture comme les bouteilles à bière. On les abandonne pendant deux à trois jours à une température de 17 degrés, en agitant de temps à autre et, au bout de deux à trois jours, le kéfir peut être bu. En attendant un ou deux jours de plus, on obtient un kéfir renforcé.

"Lorsqu'on a une fois une bouteille de kéfir ayant bien réussi, rien n'est plus facile que d'en faire du nouveau ; il suffit d'en ajouter quelques cuillerées à une nouvelle bouteille de lait cuit et refroidi et de traiter celle-ci de la même façon ; on peut aussi laisser un reste au fond de la première bouteille et remplir celle-ci à nouveau.

"La fermentation subie par le lait est principalement une fermentation lactique et une fermentation alcoolique, avec production d'acide carbonique. Le kéfir constitue une boisson agréable et rafraîchissante que l'on emploie fréquemment dans l'alimentation des malades."

Par des cultures appropriées exécutées sur des plaques de verre préparées à l'agar et au sucre de lait, l'auteur a isolé nettement quatre organismes, savoir :

- 1o Une levure ;
- 2o Un gros streptocoque, qu'il désigne par Str. a ;
- 3o Un petit streptocoque, c'est le Str. b ;
- 4o. Enfin un bacille, qu'il a appelé le *Bacillus caucasicus*.

Le *saccharomyces* est une levure peu active, peu résistante, elle meurt vers 50°. supporte mal la dessiccation et succombe facilement à l'action des antiseptiques.

Le *Streptocoque a* est un ferment lactique gazogène caillant le lait, tandis que Str. b ne caille pas le lait. Quoique produisant de l'acide il est plus résistant que a. Cependant il succombe à 65°. Il est faiblement gazogène.

Le *Bacillus caucasicus* rend le lait légèrement acide, mais ne le caille pas ; le goût du lait devient un peu astringent : il a un diamètre de 1 μ sur une longueur de 5 à 6 μ ; il est très peu résistant aux agents physiques ou chimiques ; la chaleur le tue à 55° en 5 minutes.

Ainsi, voilà des organismes bien définis, connus, d'après les travaux de l'auteur.

Chacun de ces petits êtres, pris isolément, fonctionnant isolément, ne fait pas grand'chose, mais, et

c'est là surtout que gît la beauté de la découverte, l'union, la concomitance du travail de ces microbes produit des effets très prononcés.

Ainsi la levure et a font cailler le lait, mais sans fermentation extérieurement ;

La levure et b donnent des gaz, de l'acidité sans caillage.

La levure et la bacille ne donnent pas de kéfir. La symbiose de ces quatre organismes ne fournit pas toujours du kéfir non plus ; il semble qu'un entraînement soit nécessaire, et l'auteur a obtenu en général du bon kéfir après une première fermentation préalable. Nous prenons une expérience au hasard :

"..... Ensemencement des quatre organismes dans du bouillon, forte fermentation, goût de kéfir. Un second passage donne un bon kéfir."

D'après M. de Freudenreich, la levure et la bacille paraissent les agents principaux de la fermentation ; les streptocoques seraient peut-être parfois remplacés par d'autres organismes, mais, en tout les cas, la production du kéfir est due à une symbiose.

Nous regrettons de ne pouvoir citer *in extenso* le mémoire de l'auteur, mais nous engageons fortement ceux de nos lecteurs que la question intéresse plus spécialement à nous demander des développements ou à se procurer le numéro des *Annales de micrographie* auquel nous nous référons.

Quant à nous, nous voyons dans ce travail autre chose qu'une recherche ou qu'une étude sur une substance dont la consommation n'est, au bout du compte, pas énorme et ne sera jamais même peut-être très considérable ; il nous semble que c'est un monde nouveau que nous entrevoyons, que les cultures pures sont l'exception, sont l'artifice, que la symbiose est la règle.

C'est en particulier, dans l'industrie de la fromagerie que cette symbiose doit être utile ; il est plus que probable que beaucoup d'organismes concourent ensemble simultanément à la transformation d'un caillé et que c'est par l'heureuse rencontre d'un concert favorable que M. A. fait de meilleur fromage que M. B., son voisin.

Mais quels sont les organismes utiles ? Il nous faudrait, pour chaque question, avoir le bonheur de rencontrer d'aussi bons observateurs que M. de Freudenreich.

R. LEZÉ. (*La Laiterie*).

L'AVENIR DES COMMERÇANTS EN DETAIL

Le journal *Les Affiches Tourangelles* publie l'article suivant. Nos lecteurs trouveront la morale au bout de l'article.

Nous lisons dans l'*Autorité* du 23 juin 1897 :

"C'est une triste histoire que celle de M. Leguay, un ancien épiciier qui avait fait de mauvaises affaires et qui vient d'être forcé de solliciter son envoi au Dépôt pour ne pas mourir de faim.

"M. Leguay s'était mis à chercher du travail, mais il ne parvenait pas à en trouver. Généralement on le trouvait trop âgé : il a quarante-six ans. Il y a quinze jours, voyant ses dernières ressources s'épuiser, il multiplia ses démarches, s'offrit à faire les travaux les plus durs, pria et supplia. Rien n'y fit, personne ne voulait l'employer.

"Congédié de l'hôtel où il habitait, il se rendit à la préfecture de police et demanda à être hospitalisé à l'asile de Nanterre. On lui délivra une lettre de recommandation, mais quand il se présenta à l'asile, on refusa de l'admettre. Il revint à Paris, navré.

"Samedi, M. Leguay alla au Palais de Justice et demanda à voir un juge. On l'introduisit auprès de M. Geoffroy, juge d'instruction, à qui il exposa sa situation. Il demanda en terminant à être arrêté :

"Je sais que je n'ai rien fait pour être envoyé au Dépôt, dit-il ; mais je meurs de faim, je n'ai plus de domicile et je ne veux pas mendier."

"Le juge lui déclara tout net qu'il ne pourrait l'envoyer au Dépôt que s'il avait commis un délit. Il n'avait donc rien à espérer, il partit.

"Hier dimanche, M. Leguay, qui mourait de faim, entra dans un restaurant de la rue de Rennes et se fit servir à dîner. Au moment de payer l'addition, un franc cinquante, il demanda au patron de le faire arrêter, car il n'avait pas d'argent pour payer. Le restaurateur ne voulut pas user de rigueur avec ce malheureux, mais sur son insistance, il l'accompagna au commissariat de la rue de l'Abbé-Grégoire. Il refusa d'ailleurs de porter plainte.

"M. de Buschère a envoyé le malheureux au Dépôt."

Et après !

Voilà un triste exemple de l'avenir réservé aux commerçants écrasés, supprimés par les Grands Bazaars et Grands Magasins accapareurs dans lesquels on n'est plus

admis passé l'âge de 30 ans, si on ne veut pas enrayer l'accaparement.

Voilà où on en arrive avec l'abus des sociétés coopératives de consommation, accessibles aux gens riches ou aisés !

Et l'on s'étonne de tant de drames de la misère et de la recrudescence du nombre des suicides !

Combien d'autres à la place de ce pauvre M. Leguay, de cet ex-commerçant, se seraient jetés dans la Seine !

Etre réduit à se faire voleur pour pouvoir manger et être recueilli dans un établissement de bienfaisance ! C'est absolument révoltant.

N'y a-t-il pas quelque chose à faire pour les cas d'extrême misère comme celui de cet ex-petit commerçant qui, à 46 ans, n'a pu, malgré ses nombreuses démarches, trouver du travail ni un emploi, raréfiés par les accapareurs et les coopératives ?

Voilà où nous conduisent les partisans de la suppression des détaillants qu'ils traitent de parasites et d'intermédiaires inutiles. Ils ne daignent même pas leur trouver du travail.

Au lieu de construire un palais pour y installer un grand bazar de charité, ne vaudrait-il pas mieux fonder une œuvre ayant pour but de venir au secours des gens qui ne veulent pas tendre la main dans les rues et préfèrent gagner leur vie en travaillant.

LES GRANDS MAGASINS

Le *Journal de la Bonneterie française* nous apporte quelques renseignements sur ce qui se fait en France pour permettre aux petits marchands de vivre à côté des grands bazars.

Comme nous avons déjà demandé nous-même, il y a de cela plusieurs années, qu'on prit au Canada des mesures pour protéger le petit commerce et que nous réclamions l'impôt d'une licence spéciale pour chaque département de magasin, nous reproduisons avec plaisir les moyens employés ailleurs pour arriver aux résultats que nous recherchons ici.

Depuis bientôt quatre ans une commission parlementaire de trente-trois membres travaille à la révision du tarif des patentes appliquées à différents commerces ou à différentes industries.

Le travail de cette commission est très avancé, toutefois il lui reste une série de décisions à prendre en ce qui concerne les grands magasins.

Au surplus c'est la question la

plus importante de celles que la commission avait à résoudre.

Il importe, en effet, de savoir si les nouveaux tarifs qui seront proposés à l'approbation de la Chambre donneront satisfaction aux vœux réitérés du petit commerce et de la petite industrie.

En attendant, la commission, ou plutôt M. Georges Berry, auteur d'un amendement sur les grands magasins, vient de recevoir de l'administration des finances un document très intéressant.

Ce document, qui a été dressé par les soins de M. Boutin, le très distingué directeur des contributions directes, montre quels seraient les effets fiscaux de l'amendement de M. Georges Berry, s'il était accepté par la commission.

Rappelons en quelques mots que Monsieur Georges Berry, considérant que la patente payée par les grands magasins est insuffisante, réclame son élévation. Mais comme déjà les grands magasins visés sont, au point de vue de la patente, sous le coup d'une loi exceptionnelle qui les frappe tant pour le nombre des spécialités de marchandises qu'ils mettent en vente et tant pour le nombre des employés qu'ils emploient, M. Georges Berry a pensé que, pour atteindre le but qu'il se proposait, il convenait de faire une nouvelle classification des spécialités de marchandises et d'en augmenter le nombre.

C'est en calculant d'après le nombre de ces nouvelles spécialités que l'administration des finances a pu établir un tableau comparatif. Voici les extraits de ce tableau concernant les grands magasins :

"Le Bon Marché, qui paie actuellement une patente de 924,668 fr., paierait, si l'amendement est adopté 1,230,348 fr., soit une augmentation de 33 p.c. ;

"Le Louvre, qui paie 855,510 fr., paierait 1,149,810 fr., soit une augmentation de 34 p.c. ;

"Le Printemps, qui paie 148,306 fr., paierait 181,006 fr., soit une augmentation de 22 p.c. ;

"La Samaritaine, qui paie 132,784 fr., paierait 153,944 fr., soit une augmentation de 16 p.c. ;

"La Belle Jardinière, qui paie 126,984 fr., paierait 143,684 fr., soit une augmentation de 13 p.c. ;

"Le Bazar de l'Hôtel de Ville, qui paie actuellement 112,300 fr., paierait 132,300, soit une augmentation de 18 p.c. ;

"La Place Clichy, qui paie actuellement 37,520 fr., paierait 51,380 fr., soit une augmentation de 37 p.c. ;

"Enfin, par une bizarrerie singu-

Maison de gros en **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations dir. des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.
Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresles,
MONTREAL

lière, l'épicerie Potin, qui paie 62, 102 fr., ne paierait plus que 61,002 fr., soit une diminution de 0.02 p.c.

Enfin, 29 grands magasins de province subiraient une augmentation globale de 48,120 fr. Au total l'amendement produirait une recette supplémentaire d'environ 800,000 francs.

Il convient d'ajouter que la commission n'a pas encore statué sur le fond de l'amendement de M. George Berry. Elle a simplement voté en principe l'élévation de la patente des grands magasins, mais pour ce faire elle n'a accepté aucun système particulier. Nous croyons savoir, au contraire, que la sous-commission technique, laquelle, chargée d'examiner la question, doit rechercher si cette augmentation de la patente doit être obtenue par le calcul des spécialités, ou par l'augmentation de la taxe perçue sur le nombre des employés ou enfin par l'augmentation du droit proportionnel.

Enfin, on prévoit que la commission statuera prochainement car son désir est d'aboutir pour que la nouvelle loi des patentes trouve sa place dans le budget de 1898.

Ni pasteurisée, ni carburée, et exempte d'ingrédients nuisibles à la santé, la Bière de Labatt, de London, est la meilleure.

A la dernière séance de la Chambre de Commerce du District de Montréal, M. Jos. Contant, son président a été élu pour la représenter à la Commission du Havre. Nos félicitations à M. Jos. Contant.

M. Morin, le commissaire sortant de charge a reçu les remerciements bien mérités de la Chambre de Commerce pour la manière dont il l'avait représentée à la Commission du Havre.

Pour effectuer rapidement un complet nettoyage des surfaces en verre notamment des lentilles des appareils photographiques ou autres, il faut employer un mélange comprenant une partie de pierre ponce en poudre fine, une demi de craie pulvérisée, autant d'ammoniaque et enfin une partie d'eau de rivière. On applique ce mélange sur le verre à l'aide d'une peau, et on polit avec un chiffon doux qu'on du papier de soie.

Le gouvernement italien a placé devant la Chambre des députés un projet de loi pour l'amélioration du port de Gènes. Les travaux nécessaires sont évalués à 17,500,000 livres et doivent commencer aussitôt que la chambre aura adopté et approuvé ce projet.

Il n'y a donc pas qu'au Canada que les gouvernements s'occupent d'améliorer les ports déjà existants; c'est ce dont peuvent se convaincre ceux qui redoutent les dépenses que devra occasionner la mise en état du port de Montréal pour qu'il soit à la hauteur de l'importance toujours croissante de son commerce de navigation.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 5 août 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre 13 1/16 p. c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 p. c.

Les consolidés étalent hier en clôture à 113 1/2 au comptant et 113 5/16 à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à francs 104.97 à terme.

A Montréal, les prêts à demande se font 3 1/2 à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 3/16; à demande, de 9 5/16 à 9 7/16. Sur la comptoir la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 1/2; à vue de 9 1/2 à 9 1/2 et par le câble à 10. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 8 1/2 à 9 1/2 et les traites documentaires de 9 à 9 1/2.

Le papier court sur Paris vaut 5 1/4. L'argent en barre vaut à New-York 57c et à Londres 26 1/2 d.

Depuis mardi de cette semaine la bourse a repris ses deux séances journalières. L'activité montréalaise à la bourse dans ces derniers jours ne semble pas démontrer la nécessité de ces deux séances. En général, le ton est soutenu et serait meilleur à n'en pas douter si les transactions étaient plus nombreuses. Les baissiers se sont attaqués aux actions de la Cie du Gaz de Montréal, ils ont bien supporté le choc, puisque après une baisse de deux points, nous les re-

...La **CANADA LIQUOR CO.,** Limitée

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK
UN ASSORTIMENT COMPLET DE

CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.

SEULS AGENTS AU CANADA POUR LES MARQUES :

RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux,

GIN WICKEN, (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales.)

CHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.



A VOTRE SANTÉ

LE
Whisky Dewar
EST SANS EGAL

LE
Whisky Dewar
FAVORI DES SOUVERAINS
GARDE
LA SUPREMACIE



A VOTRE SANTÉ

trouvons, comme la semaine passée à 190. Cette valeur inspire confiance malgré les promesses d'une lumière électrique à bon marché. Pour nous, nous croyons fort que la compagnie verra encore de beaux jours, car il n'est pas donné à tout le monde de faire les avances nécessaires à l'achat du matériel d'éclairage électrique.

Les compagnies de tramways ont donné lieu à un bon mouvement d'affaires à de meilleurs cours en général; les recettes des diverses compagnies allant sans cesse en augmentant, on en recherche volontiers les actions qui donnent de bons dividendes.

Les actions de banques ont été quelque peu négligées.

En somme, il y a plus d'affaires de spéculation que de placement.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :	
Banque de Montréal.....	233½
" Toronto	227
" Commerce	128
" des Marchands	175
" Molsons	
" British	
" d'Halifax	
" Union	
" Ontario	
" Hochelaga	
" Québec	
" Nationale	
" East, Townsh	
" Ville-Marie	

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple.....		
" Jacques-Cartier		
" Hochelaga	140½	140
" Nationale	90	
" Ville Marie	100	70

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal.....	190
Colored Cotton (bons).....	
" (actions).....	
Montreal Cotton.....	125
Dominion Cotton.....	74½
Royal Electric	138½

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	71½
Toronto St. Ry.	80½
Montreal St. Ry. [ancien].....	216
" [nouveau].....	209½
Halifax St. Ry (actions).....	108½
" (bons).....	

St. John St Ry.....	112
Cornwall St Ry	
Duluth ord.....	
Duluth pref.....	7½
Rich. & Ont (actions).....	89
" (bons).....	

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	174½
Cable Commercial (actions).....	176½
" (bons).....	106
Postal Telegraph	
Bell Teleph (actions)	
" (bons).....	
West. Loan & Trust.....	98
Loan & Mortgage.....	
Windsor Hotel.....	
Heat & Light Co (actions).....	40
" (bons).....	
Canada Paper (bons).....	105

COMMERCE

La semaine n'a pas été mauvaise pour l'époque des vacances. On sent que la confiance renaît. Les ouvriers ont plus de travail et paient mieux leurs fournisseurs; à la campagne les cultivateurs ont bien vendu leur foin toute la saison, à de bons prix, les produits de la laiterie leur ont également donné de bons profits et la récolte en grains est pour eux pleine de promesse.

Les marchands de la campagne paient de mieux en mieux leurs fournisseurs et les collections sont plus faciles à la ville.

Cuir et peaux.—Les cuirs se font de plus en plus rares et la situation est assez sensiblement la même que la semaine dernière. Le commerce de gros reçoit cependant plus de commandes.

Les prix des peaux vertes n'ont pas varié sauf pour celles d'agneau qui sont en hausse de 10c; les acheteurs les paient 35c au lieu de 25c.

Draps et Nouveautés.—Les ordres reçus par voyageurs donnent généralement satisfaction aux maisons de gros. On s'attend à faire de bonnes affaires pendant la durée de l'exposition si la Compagnie qui la dirige manœuvre de façon à attirer ici beaucoup d'étrangers.

La température, depuis une quinzaine, est loin d'être favorable au commerce de détail. Les pluies ne peuvent durer longtemps maintenant, nous en avons eu assez et même trop; il nous faudrait désormais du soleil et de la chaleur.

Epiceries.—On nous a fait dire la semaine dernière, après que nous avions constaté une bonne demande pour tous

❖ ATTENTION ❖

**NE LE MANQUEZ PAS CE BON MARCHÉ,
IL EST EXCEPTIONNEL.**

2,000 Demijohns **VINAIGRE**, 3¾ gallons, mesure impériale.
6,000 Demijohns **VINAIGRE**, 1 gallon, mesure impériale.

Le meilleur vinaigre distillé, (proof).

Les Demijohns sont neuves et en parfait ordre.

DEMANDEZ NOS PRIX.

L. CHAPUT, FILS & Cie, Montreal

AU COMMERCE

NOUS OFFRONS CETTE SEMAINE

1 Lot de SAUMON en Conserve

— DE LA MARQUE —

"Pine Tree" à \$1.00 la douzaine.

QUALITÉ GARANTIE.

A. ROBITAILLE & CIE

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Feronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-
rons, telles que Fer en barres, Acier,
Charbon de forge, Peintures,
Vernis, etc.Nos. 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL.

Téléphone 576

les sucres sans exception: il n'en est pas de même pour les sucres raffinés, nos lecteurs ont certainement rectifié d'eux-mêmes en remplaçant le mot sucres par le mot sirops.

Cette semaine, nous pouvons répéter que les sucres sont fermes aux anciens prix avec une bonne demande et que les sirops raffinés sont toujours négligés.

Les mélasses sont sans changement; il en arrive continuellement des pays producteurs. La Canada Sugar en a elle-même importé 5,000 tonnes cette année pour les besoins de sa fabrication.

Les thés se maintiennent fermes à l'avance que nous avons signalée la semaine dernière. Les ordres à arriver sont assez faciles, car nos maisons de gros font profiter leurs clients des bons prix qu'ils ont obtenus en faisant leurs achats avant que la hausse se soit produite.

En cafés, le marché est plus facile surtout pour les Rio.

Les fruits secs s'écoulent facilement, les raisins ont des stocks très bas.

Les pommes séchées et les pommes évaporées ont une nouvelle hausse de 4c par lb; on vend les premières de 4 à 5c et les deuxièmes de 5½ à 6c la lb.

Les noix de Grenoble écalées ont une avance de 1c par lb; on les vend de 18 à 19c.

Les conserves de légumes se vendent, à livrer immédiatement, aux anciens prix; celles de la nouvelle récolte à livrer ultérieurement seront à prix un peu plus bas au début.

Il faut s'attendre à payer cher la prochaine fabrication en pois canadiens,

tomates et blé-d'inde, car ces légumes n'ont pas donné la récolte espérée. En pois canadiens, il s'est fait, cette année, 25,000 boîtes de moins qu'en 1896, les empaqueteurs viennent d'augmenter leurs prix. Le commerce de gros obtiendra difficilement la moitié de ce qui a été commandé en tomates chez les fabricants de conserves. Le blé-d'inde aura une saison également manquée.

Les empois canadiens pour la buanderie sont en baisse de 4c et le corn starch de 4c.

Fers, Ferronneries et Métaux.—C'est la morte-saison pour ce commerce, aussi en profite-t-on pour préparer la campagne d'automne.

Aucun changement de prix à signaler.

Huiles, peintures et vernis.—L'huile de pétrole américaine a baissé de 4c par gallon; on la vend maintenant: au char 16½; et au quart 17½ le gallon. L'huile astrale vaut 20½ au char et 21½ au quart, par gallon.

L'essence de térébenthine a monté de 3c par gallon en sympathie avec l'avance sur les marchés du Sud. On cote maintenant 44 et 45c suivant quantités.

L'huile de castor française a une avance de 4c la lb et vaut maintenant de 9 à 9½c.

Salaisons, Saindoux, etc.—A Chicago, le lard a avancé de 37½c, néanmoins on maintient ici l'ancien prix de \$15.00 au quart pour le lard américain.

Le prix des jambons est ferme de 12 à 14c la lb.

Quelques variétés de lard fumé manquent complètement sur notre marché.

Le saindoux composé, en seaux, fait \$1 15 au lieu de \$1.10 précédemment coté.

Revue des Marchés

Montréal, 5 août 1897

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par le câble au Board of Trade cotent comme suit les marchés d'hier dans le Royaume-Uni:

"Londres Chargements à la côte: blé et maïs, sans affaires. En route: blé, les vendeurs demandent une avance de 6d; le maïs est plus ferme; 3d plus haut. Marchés anglais de l'intérieur: blé, plus ferme, 6d plus haut. Liverpool—blé et maïs disponibles, fermes. Farine première à boulanger de Minneapolis, 21s 9d. Sur futurs: blé, soutenu; 6s 8½d août; 6s 8d septembre; 6s 5½d décembre; maïs, soutenu: 2s 11½d août; 3s 1½d septembre; 3s 2½d octobre.

On cote hier sur la place de Paris: blé d'août fr 28.40 et de septembre fr 28.00; farine d'août fr 54.00 et de septembre fr 55.00. Les marchés français de l'intérieur étaient fermes.

Une dépêche de New-York dit: les commerçants en farines du New-York Produce Exchange doivent se rencontrer vendredi après-midi dans le but d'examiner s'il ne serait pas utile d'abolir l'étalon de toutes les farines au-dessus de la qualité No. 1 extra et de n'inspecter ces sortes qu'au point de vue de leur pureté et de leur uniformité. En d'autres termes, la farine actuellement vendue d'après des degrés arbitrairement établis serait vendue sur un échantillon suivant la pratique établie sur la plupart des autres marchés im-

MINT...
PUFF-STRAPSNouvelle
Spécialité
de....

Young & Smylie

RECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicieuse de notre réglisse flexible est bien connue elle est sans rivale comme saveur et comme fini.

Nos Triple Tunnel Tubes et nos Navy Plugs sont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectiois pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG & SMYLIE
BROOKLYN N.Y.

POUDRE A PATE

COOK'S, FRIEND

Le Neg Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle
et la maintient.

TOUS LES EPICIERIS DE GROS

Vendent
de la**COOK'S FRIEND**

La Seule Vritable...

FABRIQUE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot:-

SOLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONC, **ST-HYACINTHE**

portants du pays. Par l'adoption de cette mesure, on espère augmenter considérablement le volume des transactions de ce marché. En général, le commerce semble favorable à l'adoption de semblables mesures.

On a exagéré dès le début l'importance de la prochaine récolte du blé aux Etats-Unis. Néanmoins, selon toutes les apparences, elle dépassera encore la moyenne des dernières années. La moisson est très avancée dans les Etats à blé d'hiver et presque partout le grain a été rentré dans d'excellentes conditions. Le battage est poussé avec vigueur. Les pluies récentes ont nui plus ou moins, suivant les régions, au blé de printemps qui était déjà en retard; dans les terrains bas notamment.

La perfection d'une récolte notablement amoindrie dans plusieurs Etats à blé; l'accaparement des blés au fur et à mesure du battage par la meunerie, le blé visible en diminution, les demandes de l'Europe et la situation précaire de la récolte en maints pays étrangers ont donné au marché de Chicago et l'activité et la fermeté des prix. La spéculation aidant, nous constatons une hausse du jeudi au mercredi de près de 5 points sur septembre et sur décembre, décembre étant en avance de 1½c sur septembre.

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures:

	Sept.	Déc.
Jeu.	73½	75
Vendred.	74½	75½
Samedi	74½	76
Lundi	75½	77½
Mardi	77	78½
Mercredi	78½	79½

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

Chicago, No 2, du printemps.....	78½
New-York, No 2, rouge.....	89½
Duluth, No 1, du Nord.....	82½
Detroit, rouge No 2.....	82½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier:

	Sept.	Déc.
Chicago.....	78½	79½
New-York.....	85½	86
Detroit.....	82½	...
Duluth.....	...	...

MARCHES CANADIENS

Nous lisons dans le Commercial, de Winnipeg, du 2 courant:

"Il y a une forte avance sur les avoines; cette avance, purement locale, est due à une forte demande provenant du travail de construction de chemins de fer dans l'Ouest. Il faut de grandes quantités d'avoine chaque jour pour l'approvisionnement des animaux employés à la construction du chemin de la Passe du Corbeau et comme les approvisionnements ne se font pas vivement les prix ont subi une autre avance. A certains points de la campagne on paie de 24 à 25c le minot pour bonne avoine en lots de char, ce qui indique une avance nouvelle de 4 à 5c et une avance totale de 9 à 10c depuis que le mouvement s'est fait sentir. Les apparences sont que de bons prix subsisteront pour quelque temps encore. La récolte d'avoine en terre est maigre et la vieille avoine disparaîtra promptement. Déjà, l'année dernière, la récolte d'avoine avait été pauvre au Manitoba, mais il en restait de l'année précédente. Elle n'est guère meilleure cette année et il n'y aura plus d'avoine de la dernière récolte. On tient l'avoine pour engrais à Winnipeg à 27 et 28c en lots de chars au minot de 34 lbs.

Dans Ontario, les dernières pluies ont occasionné beaucoup de dommages et la récolte qui promettait d'être une des plus considérables qu'on ait encore vu sera fortement réduite. Le blé coupé qui n'était pas encore en meule a beaucoup souffert et le blé non coupé a versé en maints endroits. On nous disait hier chez des gens toujours bien informés que la récolte du blé dans Ontario perdait 50 p. c. de sa valeur par suite

des fortes pluies de ces temps derniers. Les avoines sont très pauvres; en certains endroits le grain est plat comme s'il avait été roulé.

La dépêche de Toronto, cote comme suit, les marchés d'hier, dans Ontario:

"Marché tranquille; farines: les détenteurs demandent de plus hauts prix; straight rollers, cotés de \$3.50 à \$3.60, ouest. Son, offres libérales et prix sans changement à \$8.00, gru. à \$9.00. Ici, on cote le son à \$10.00. Blé, bonne demande à prix plus élevés; ventes de blé rouge d'hiver et blé blanc à 75c ouest; No 1 dur du Manitoba coté de 80 à 81c à Fort William et de 85 à 86c à Owen Sound; No 2 dur du Manitoba coté de 83 à 84c à Owen Sound. Sarrasin, demande limitée, prix nominal. Orge, tranquille, sans affaires. Avoine, plus ferme, bonne demande; blanche vendue à 23c, ouest, et mélangée, à 22c, ouest. Poin, tranquille; prix plus élevés de 44½c à 45c, ouest. Farine d'avoines, tranquille; prix plus élevés de \$3.10 à \$3.20 au char sur rail. Blé d'inde, bonne demande, prix plus fermes; ventes au dehors de 27½ à 28½c ouest. Seigle, stock presque épuisé et prix nominal aux environs de 35 à 36c au dehors."

Le marché de Montréal est très actif pour les farines. Les demandes sont nombreuses et fortes tant de l'étranger que du pays. Les meuniers refusent même parfois d'accepter les quantités qui leur sont demandées; ils ne veulent pas s'engager vis-à-vis de leurs clients au-delà des quantités qu'ils peuvent raisonnablement mouliner ni se prêter à la spéculation. Hier, les prix, en certains cas, ont haussé de 25c par baril, après une première avance quelques jours auparavant. Nous rectifions nos cotes aux prix nouveaux.

Les farines d'avoine sont un peu moins cher et ont aussi un bon mouvement d'affaires. Les avoines roulées américaines s'offrent de 2½c à 25c meilleur marché que les avoines canadiennes aux prix actuels.

La hausse du blé sur les marchés américains a eu son influence ici et la meun-

NOUS SAVONS

que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de.....

Chaussures de Printemps

sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos Prix plus que raisonnables. Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a.....

NOUS IGNORONS

ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de Chaussures, Claques, Vernis, Lacets, en gros? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

J. H. BEGIN,**CHAUSSURES EN GROS****121 rue St-Joseph, Québec.**

nerie est obligée de payer plus cher à nos cotes ci-dessous.

L'avoine est un peu plus faible et perd ½c; l'apparence de la récolte est excellente dans la province de Québec qui sera sans doute appelée à fournir une partie de sa moisson aux provinces de l'ouest, si les dommages sont aussi considérables que nous le disent les dépêches.

Les pois gagnent ½ de 0 nous les cotons maintenant de 53½ à 53½, ferme; avec probabilités d'un prix plus élevé dans le courant de la semaine.

Les autres grains sont sans affaires à prix nominal.

Les issues de blé sont négligées, les prix sont élevés et les acheteurs ne s'empressent pas d'acheter; d'autre part, les meuniers éprouvent des difficultés à remplir les ordres précédemment reçus.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	00 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 92 à 0 93
" " No 2 dur.	0 88 à 0 90
Blé du Nord No 1.	0 89 à 0 91
Avoine blanche No 2.	0 28 à 0 28½
Blé d'Inde, Canadien.	0 33 à 0 34
Pois, No 2 par 60 lbs.	0 53½ à 0 53½

Orge, par minot.	0 30 à 0 31
Sarrasin, par 48 lbs.	0 41½ à 0 42
Seigle, par 56 lbs.	0 40½ à 0 41

FARINES

Patente d'hiver.	4 25 à 4 30
Patente du printemps.	4 90 à 5 00
Straight roller.	3 80 à 4 00
Fort de boulanger (cité).	0 00 à 4 50
Fort de Manitoba.	4 00 à 4 25

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	
en barils.	0 00 à 3 80
Farine d'avoine granulée,	
en barils.	0 00 à 3 80
Avoine roulée, en barils.	0 00 à 3 80

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Ole, nous écrivent de Liverpool le 23 juillet:

"Il y a eu une meilleure demande pour tout le fromage; cependant, comme on s'y attendait, les prix ont été légèrement plus faciles; tandis que le fromage strictement frais maintient sa valeur, les boîtes qui ont subi l'échauffement sont librement offertes."

" Nous cotons:	
Fromage nouveau, choix.	39 à 40s
" " fin.	32 à 36s
" " vieux, sept.	50 à 51s

Importation du Canada et des États-Unis 38 997 boîtes

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Ogdensburg 31 juillet Il a été offert 28 lots formant 2180 boîtes; 7½c offert, aucune vente.

Watertown 31 juillet Les ventes ont été de 6500 boîtes au prix de 7½ à 7½c, étant une moyenne de 7½c.

Canton 31 juillet—Les ventes ont été de 2500 grosses boîtes à 7 9/16 et 600 petites boîtes au prix de 7½ à 7½c.

Utica 2 août—Les ventes ont été de 1145 grosses boîtes à 7½c; 5586 grosses boîtes à 7½c; 107 do à prix secret; 600 petites boîtes de blanc à 7½c; 400 do à 7½c; 900 petites boîtes de coloré à 7½c.

Little Falls 2 août Les ventes ont été de 30 grosses boîtes à 7c; 988 do à 7½c; 1780 do à 7½c; 600 do à 7½c; 400 petites boîtes à 6½c; 938 do à 6½c; 1120 do à 7c; 536 do à 7½c et 1090 do à 7½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Brockville 30 juillet Il a été offert 2417 boîtes de fromage coloré et 1300 de blanc. Les ventes ont été de 932 boîtes de fromage coloré à 8½c et de 452 boîtes de blanc à 8½c et la balance à 8 1/16c.

Barry 29 juillet Il a été offert 2100 boîtes de coloré Il n'en a été vendu que 1870 boîtes à 7 13/16c.

T. B. McCarthy,
sur son Gendron
de course; a fait un mille sur la piste Island, Toronto, en 1.49½ minutes.

A. P. Gimbert, a gagné la course de 100 milles sur le chemin, à Chatham, le 1er de juillet, avec un Gendron de course de 20 livres.

Si vous desirez avoir un bicyclette facile à conduire, léger et fort, achetez le

GENDRON

2413 Rue Ste-Catherine,
MONTREAL.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.

Avances libérales sur consignations.

Fournitures générales pour beurrieres et fromageries, Tinettes en belle épipette blanche 80, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurrieres. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.

Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurrieres.

SOLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

Kingston 29 juillet—Il été offert 1232 boîtes de coloré. Les ventes ont été de 217 boîtes à 8½c ; 70 à 8 1/16c et 65 boîtes à 8c.

Chesterville 29 juillet—Il a été offert 335 boîtes dont 145 de blanc. Le tout a été vendu à 8½c.

Perth 30 juillet—Il a été offert 1000 boîtes de blanc. Le tout vendu à 8½c.

Brantford 30 juillet—Il a été offert 3595 boîtes. Les ventes ont été de 80 boîtes à 7½c ; 2270 boîtes à 7 13/16c ; 405 de 7½c ; 270 à 7 15/16c.

South Finch, 30 juillet—Il a été offert 957 boîtes, dont 657 de blanc. Le tout vendu à 8 3/16c.

Iroquois, 30 juillet—Il a été offert 750 boîtes de coloré et 150 boîtes de blanc ; 8 3/16c offert ; aucune vente. Quelques ventes ont été faites en route à 8½c.

London, 31 juillet—Il a été offert par 23 fabriques 3976 boîtes de juillet. Les ventes ont été de 291 boîtes à 7 13/16c ; 1055 à 7½c ; 415 à 7 15/16c ; 490 à 8c.

Belleville, 3 août—Il a été offert par 29 fabriques 2375 boîtes de blanc et 400 de coloré. Les ventes ont été de 850 boîtes de blanc à 8½c ; 220 de coloré à 8½c ; 210 de blanc à 8 1/16c et 200 de blanc à 8c.

Ingersoll, 3 août—Il a été offert 2095 boîtes de fromage ; les ventes ont été de 440 à 8 1/16c ; 8 1/16c offert pour le reste mais vendu par la suite à 8½c.

Campbellford, 3 août—Il a été offert 1175 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 655 boîtes à 8½c ; 205 à 8 1/16c ; 215 à 8c ; 280 à 8 3/16c ; 120 à 8½c.

Woodstock, 4 août—Il a été présenté 4563 boîtes dont 1578 de blanc et 2985 de coloré. Les ventes ont été de 85 boîtes à 7½c ; 240 à 8 1/16c ; 1265 à 8½c ; 867 à 8 3/16c ; 176 à 8½c et 485 à 8 5/16c.

Peterboro, 4 août—Il a été offert 4900 boîtes de coloré. Les ventes ont été de 2140 boîtes à 8 5/16c ; 1530 à 8½c.

Stirling, 4 août—Il a été offert 680 boîtes. Les ventes ont été de 555 boîtes à 8½c et 100 à 8 3/16c.

Tweed, 4 août—Il a été offert 650 boîtes de fromage. Les ventes ont été de 350 à 8½c et 250 à 8½c.

Napanee, 4 août—Il a été offert 390 boîtes de blanc et 176 de coloré. Les ventes ont été 290 de blanc à 8½c et 176 de coloré à 8½c.

Pictou, 4 août—Il a été offert et vendu 1195 boîtes de coloré à 8½c.

MARCHÉ DE QUÉBEC

Cowansville 31 juillet—Il a été offert par 31 fabriques 1723 boîtes. Les ventes ont été de 308 boîtes à 7½c ; 180 à 8c et 209 à 7 13/16c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Notre marché est ferme ; il se ressent de la bonne tenue des marchés locaux de la campagne qui contrastent avec ceux d'Angleterre. Le prix du câble public à Liverpool est resté à 39s 6 d, ce qui équivaut à 8 58c ici, tandis que les acheteurs paient à Montréal les fromages de Québec de 7½ à 8c., ce qui ne leur laisse aucun profit et les constitue même en perte. Il est évident maintenant que la spéculation était fortement engagée sur le fromage de juillet à expédier en août. Il faut maintenant remplir les contrats coûte que coûte ; c'est la seule raison qui puisse justifier les prix actuels vu l'état du marché anglais.

Il manque toujours sur place du fromage coloré ; ce dernier rapporterait ½c de plus que le blanc, bien entendu pour fromage coloré de tout premier choix.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 23 juillet :

"La demande pour beurres de choix s'exerce encore sur ceux des crémeries danoises et irlandaises et, pour le moment on néglige les canadiens et les américains.

"Nous cotons :
Ladles des Etats-Unis, bons..... 45 à 50s
Imitation, crémeries, tin. frais 56 à 60s
Irlande, fabriques..... 76 à 80s
" crémeries, boîtes..... 80 à 85s

Etats-Unis, crémeries, choix, en boîtes..... 78 à 80s
Canada, crémeries, choix, en boîtes..... 80 à 82s
Danemark, crémeries, barils 94 à 100s
Importations du Canada et des Etats-Unis : 5,567 paquets.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Canton 31 juillet—Les ventes ont été de 500 tinettes de beurre au prix de 15½, 15½ et 16c.

Utica 2 août—Les ventes ont été de 50 paquets de crémérie à 15c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La tendance est à la baisse, les acheteurs pour l'exportation se font plus rares, ce qui n'a pas lieu de nous surprendre, car non-seulement il y a en glacières, comme nous l'avons déjà dit, de fortes réserves au nom des exportateurs et des marchands anglais, mais, de plus, les nouvelles d'Angleterre sont que toute l'attention est actuellement portée sur les beurres du Danemark et d'Irlande et que ceux du Canada et des Etats-Unis sont délaissés.

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont.....

HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW,
(Virginia Flake Cut). GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont.....

Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

— ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE —

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

BEURRE..et..FROMAGE

B. DE POSTE 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous nous engageons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre marque "Eureka" et le beurre de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL.
2 à 6 HARRISON STREET, NEW YORK.**HODGSON BROTHERS** EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE **Fromage et Beurre**

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 837.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi un dépôt de matériel pour un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avec des rails sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.

LONDON. "ONT."
SAVANNAH. "DEUX."
DEUX VILLER. "ST."
BROOKVILLE. "ST."
ST. JACQUES. "ST."

Ceux qui achètent encore, le font pour conserver leurs fournisseurs habituels et dans l'espoir qu'il y aura une reprise d'affaires, mais ils ne veulent plus payer les anciens prix. Les crémiers de tout premier choix ne font guère au-delà de 17c; il faut un beurre parfait pour obtenir 1c de plus. La qualité au-dessous de choix vaut encore de 16 à 16½c et les beurres de ferme se vendent lentement de 12 à 12½c la lb.

ŒUFS.

A Liverpool, à la date du 23 juillet, la demande des œufs diminuait de nouveau; cependant les prix restaient sans changement. On cotait : œufs frais d'Irlande de 5s à 6s 6d et du Continent, de 4s 6d à 5s 6d. Les œufs canadiens faisaient de 5s à 5s 4d.

Sur notre place, pas de changement; le marché est toujours actif aux prix de 10½ à 11c pour les œufs de choix, de 9 à 9½c pour les œufs ordinaires No 1 et de 8 à 8½c pour les No 2.

FRUITS VERTS

Les ananas ont disparu de notre marché.

Nous n'avons pas à changer les prix des fruits figurant à notre liste de prix courants.

Quant aux petits fruits de saison et à ceux de Californie nous cotons : Pêches \$1 50, poires de \$2.25 à \$2 50 et prunes de \$1.50 à \$1.75 la boîte; cerises \$1 00 à \$1 25 le panier; bleuets 90c la boîte ordinaire et de \$1.75 à \$2.00 la grande boîte; les gadelles noires se détaillent de 20 à 25c le gallon; gadelles 50c le panier et groseilles 30c le panier; les mûres valent \$1 20 les deux doz. de boîtes et les framboises de 7 à 7½c le casseau et de 60 à 70c le seau.

Les melons d'eau font, selon grosseur, de 20 à 25c la pièce.

LÉGUMES

Le céleri vaut sur le marché Bonsecours de 15 à 30c la botte. Les tomates font 35c la boîte, 85c la crate ordinaire et \$1 25 la crate double; les concombres valent 10c la doz et les choux de 10 à 15c la doz.

Les autres légumes étant à prix très variables d'un jour à l'autre de la semaine, nous croyons que nos lecteurs ne peuvent s'en rapporter qu'aux cours du jour lorsqu'ils apportent leurs marchandises sur le marché. Ces cours dépendent de la quantité des marchandises existant en stock et de l'importance des arrivages du jour.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 23 juillet :

"Les arrivages ont été, la semaine dernière, de 256 chars de foin et 1 de paille pour le marché local. Ils avaient été, pendant la semaine correspondante de l'an dernier de 159 chars de foin et 18 de paille.

"Le foin arrivé la semaine dernière a à peu près rencontré la demande et il n'y a pas, en réalité, de changement comparativement à la semaine précédente. Le foin strictement de choix est en très bonne demande.

"La paille de seigle est tranquille. Les acheteurs attendent la nouvelle paille. Nos rapports des points à production de paille sont qu'il y en aura de grandes quantités tachées, par suite de la durée de la saison pluvieuse. La paille d'avoine est tranquille.

"Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....\$15 50 à \$16 00
— petites balles, choix à fantaisie.....15 00 à 15 50

— moyen à bon 13 50 à 14 50
— pauvre à ordinaire... 12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélangé 11 00 à 12 00
Paille de seigle, bonne à choix 10 00 à 11 00
d'avoine..... 6 50 à 7 00
— de seigle mêlée..... 9 50 à 10 00

Les approvisionnements sur le marché de Montréal excèdent la demande. Les prix sont moins fermes et le foin No 2 a fléchi. Quant au No 1, nous laissons les mêmes prix que la semaine dernière et nous répéterons qu'il faut un foin de tout premier choix pour obtenir le prix le plus élevé.

Ce qui tient les prix relativement hauts, étant donnée la situation du marché, c'est que les détenteurs n'offrent pas très librement ayant acheté très cher et ayant de mauvaises nouvelles de la récolte. Les pluies ont empêché de rentrer le nouveau foin en bon état; dans Ontario même, la quantité se trouva réduite pour les mêmes causes, car en beaucoup d'endroits le foin était encore étendu sur le champ.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne 13 00 à 14 50
do do No 2 do 10 50 à 11 50
Paille d'avoine do 4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne 18 00 à 20 00
Gru blanc do 00 00 à 17 00
do No 2, do 00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do 13 50 à 14 00
do au char (Ontario) 00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu 00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1 11 50 à 12 50
do do No 2 9 50 à 10 50
Paille d'avoine 4 00 à 4 50

**Le Corset Modèle P. & A.**

Donne la beauté au buste et procure le confort—
Fait en pur Acier et en Coutil Français
Est léger — Il plat normalement — Prix \$1.00
valant le double d'usage supérieure et
unique—Se vend bien et avec profit. Demandez
nos échantillons.

Montreal Corset Mfg. Co., Farnham, P.Q.

Bureau 3051, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

HIRAM JOHNSON

IMPORTATEUR & EXPORTATEUR

FAIRBANKS EN GROS DE TOUTES SORTES DE

FOURRURES

pour Hommes, Dames et Enfants. Capots, Collets, redingotes, Manteaux, Robes. Et fait aussi une spécialité de l'exportation des Peaux. Le plus haut prix du marché vous sera payé pour toutes sortes de Peaux et fourrures.

N.B. — Le plus haut prix payé pour caron en paille et racine de Ginseng.

494 Rue St-Paul, Montréal.



LION



BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages.
Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc., etc.
PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs.).
Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserve au vinaigre, etc.
La plus grande usine du genre dans la Péninsule.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL

Négociants Industriels.

La Cie

d'Assurance sur la Vie
Royale Victoria

Commence l'émission de ses Polices vers le premier Aout et est maintenant prête à recevoir "des demandes pour agences générales en Canada."

Des renseignements plus au long seront fournis en en faisant la demande à DAVID BURKE, Gérant Général, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DEBENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Bionville		
Boissinot L. P.	J. N. Belleau et al	137
Bedford		
Smith Cyrus N.	H. Campbell	113
Brome Canton		
Hunter A. A.	W. Joudro	128
Cowansville		
Barker John J.	T. R. Pickel	237
Farnham		
Elms George	E. Thivierge dom.	100
Montréal		
Asmolansky S.	Dame F. Asmolansky	2e cl.
Baxter J.	Dame E. Laurent et vir	157
Balta F.	Dame M. Vallee	4500
Blache J.	L. B. D. Leblanc	119
Bush C. F.	L. U. Emard	136
Blackley W.	Bank of Hamilton	423
Brule V.	A. McDougall	136
Belanger Dame P.	G. O. Lavallee	107
Chahfoux J. et al.	F. Galipeau	332
Cloutier N.	P. P. Mailloir	178
Cadoret J.	Hon. L. F. R. Mas on et al	4110
Chaput E.	B. Shepherd	173
Che du chemin de fer St-Laurent et Atron-	A. F. Merrill	3014
Desvoysaux Belle A. et al.	Dame R. A. Renaud et vir	200
Dumesnil E.	O. Brunet	159
Fournier Dame M. A. C. et vir.	Dame F. Dufort et vir	218
Fibtrault J. B.	L. U. Emard	185
Fleury A. F.	E. Primeau et al	1401
Guerin J. J. E. et al.	Royal Institution	367
Gervais C. A.	T. Turcotte	122
Goyer E. E. et al.	C. Loiseleur	564
Gravel J. et al.	L. A. Wilson	105
Guy Dame L. et vir.	T. Garripy et al	500
Grenier J. L. A.	W. C. McIntyre et al	130
Jeannotte H.	E. Raymond	175
King F.	M. H. D. Young	120
Kelly W. M. F.	F. Tremblay	168
Lefebvre Dame J.	F. Robertson	279
Leger L.	J. H. Wilson	3e cl.
L'Association St-Jean-Baptiste	H. A. A. Brault	13325
L'Association St-Jean-Baptiste	H. A. A. Brault	1e cl.
Lecompte J.	L. Foisy	500
Lalonde A.	L. A. Wilson	290
Larivière P. A.	La Cie de Carrosserie de Montréal	14457
Latour J. et al.	L. Villeneuve et al	4e cl.
Lemieux J. B.	E. H. Peltier	200
Lacoste S.	E. Daigneau	100
Lalonde A.	L. Constant	1052
Lalonde A.	L. Constant	1344
Lamarre P. A.	Dame V. Larochelle	2e cl.

Lapointe Dame D. et vir.	P. Gravel	1500
Lavallee L.	Dame M. L. Ladouceur et vir	200
Lavoie S.	Dame A. Hote	2e cl.
Lecavalier F.	J. A. Lecavalier	2e cl.
Maille E.	N. Chevalier	200
Mignault J. P. C.	C. E. Paquette et al	300
Mallotte Dame M.	C. W. Meyer	1290
Marsan S. C.	Dame M. J. A. Boyer	139
McCallum D.	C. Dubuc	160
McIlloch Dame S.	T. B. Ridgway	142
Martin F.	M. Hote	121
Morgan F. F.	J. Kerry et al	906
Nadon R.	L. S. Langlois et al	195
Piché A.	J. Gravel et al	2665
Poitvin Dame E.	M. Blais	100
Pondrette dit Lavigne O.	S. Tessier	166
Prevost Dame M. A. et vir.	O. Drouin	114
Prieur A.	G. Blache	140
Robertson J.	J. McKay	106
Rodgers J. et al.	H. Lortie	500
Racine Dame C.	O. Brunet	106
Ram R.	R. M. R. R.	177
Revaud A.	A. Piché	722
Raymond L.	R. J. Latimer	140
St Louis E.	F. X. Trudel	504
State A. J.	Traders Bank	3e cl.
Sher D. jr.	L. Cohen et al	157
Stephens R. H.	O. Deslauriers	275
Tetrault J. F.	L. U. Emard	161
Turcotte J. B.	N. G. Valiquette	125
Vallee C. et al.	Dame C. F. G. Matheson et al	292

Quebec

Aniot N. L. C.	P. Parent	453
Bassinet A. et al.	G. Demers	124
Cade Deima.	H. Beauty	113
Casapedia Pulp & Lumber Co.	Waterous Engine Co	1600
Gervais Ls B.	E. G. Pare	138
Larue E. et vir.	N. H. Guenard	1000
Rochette Dion & Cie.	W. E. Short (comm)	3000

Sabrevois

Roy Daniel.	Florence Bower	145
-------------	----------------	-----

Ste Anne de Beauce

Giguere Jos.	E. Morel	100
--------------	----------	-----

St. Michel

Bissonnette Jos.	F. Menard	118
------------------	-----------	-----

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEBENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
-------------	-------------	----------

Cowansville

Barker Jno J.	F. R. Pickel	237
---------------	--------------	-----

Waterloo

Tartre J. R. et al.	The E. T. Bank	536
---------------------	----------------	-----

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEBENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
-------------	-------------	----------

Hemmingford

Riel Antoine.	D. Martin	44
---------------	-----------	----

Lachine

Delisle Jos.	J. C. Cottingham	76
--------------	------------------	----

Dupre Guillaume.	L. A. Blonin	41
Lapointe Alph.	J. H. Mallette	48

Laurentides

Gauthier amase.	A. Fortin	29
-----------------	-----------	----

Montréal

Arpin Jos.	Dame R. Caisse	28
Ball Benj.	S. Vallee	38
Beaulon Jos. T.	A. Champagne	40
Beliveau Aime.	L. A. Lapointe	40
Bradford Benj.	R. Prefontaine	26
Byron Wm.	G. Bluelock	43
Barker James.	Dame M. Proulx et vir	26
C. n. y Jno.	W. J. White	63
Couture Art. P.	A. Normandin	45
Coppa V.	F. Liggett	40
Couture Art. P.	A. Normandin	45
Dubois J. P.	I. T. Cardinal	41
Ethier Wilfrid.	A. Coutu	46
Gagnier Perpetus.	Consolidated Plate	59
Gagnier Perpetus.	G. L. Deszouche	56
Gravel J. S.	T. Cushing et al.	30
Giroix Chs.	E. Beaudy	58
Goulet Ambrose.	J. H. Mallette	40
Hofman Rosa esquil.	F. Groulx	66
Jackson Peter.	E. Latour	90
Larouche Stanislas.	F. Lambert	25
Lefebvre Henry.	F. Morgan	43
Laurin Alf.	J. Perrault et al	35
Langston Fied et al.	G. C. Pickel	46
Lesard J.	J. Corbeille	50
Malarre Isidore.	S. Vallee	25
McKenna James.	A. A. L. Brun	45
Murphy Frs M.	D. Guimet	30
Paule J. B.	W. Wilson	37
Queanville Nap.	Dame M. J. deau	50
R. se Alf.	Dame M. O. H. Paquette et vir	30
Rose John.	S. Vallee	84
Rowe Fik W.	A. Taylor	30
Rochon Felix.	A. J. S. St Denis	25
Royal Nap.	F. A. Langlois et al	50
Sapiro Max.	H. Cohen	36
Therien Urgel.	Dame G. Lapierre	31
Trudel F. X.	H. Taschereau	26
Valois J. M.	F. Prefontaine	50
Villeneuve Henri.	T. Monette	27
William Pierre.	P. Giguere	32

Outremont

Mansell Ford A.	W. J. Teifer	27
-----------------	--------------	----

Quyon.

McLean D. M.	P. Kearney	47
--------------	------------	----

Ste Cunegonde

Lavoie Emile.	A. Gauthier	50
---------------	-------------	----

Wood Robert H.	J. M. M. Daff	25
----------------	---------------	----

St Henri

Peterkin E. H.	P. H. Delacourt	61
----------------	-----------------	----

St-Louis

Gravel Athnase.	E. Guimet	68
-----------------	-----------	----

St Paul

Jackson Peter.	E. Latour	68
----------------	-----------	----

Valleyfield

Corbett Jos A.	A. Austin et al	44
----------------	-----------------	----

Varenes

Dansereau Felix.	M. E. Davis et al	43
------------------	-------------------	----

Westmount

Jones C. G.	T. McPherson	30
-------------	--------------	----

EPIGES ENTIERES **PURE GOLD** POUR MARINADES

En boîtes de 5 et de 10 livres.

et voyez à ce qu'on vous livre la marque PURE GOLD.

PURE GOLD M'FG.CO. 31&33 FRONT ST.EAST.
TORONTO.

W. H. DUNN, AGENT, No 394 RUE ST-PAUL, MONTREAL

En un mot, il se fait dans tout le district une excellente campagne de propagande qui fait présager une belle réussite, récompense des sérieux efforts des directeurs de la Compagnie de l'Exposition.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSIONS DE COMMERCE

Amqui—Charette J. B., mag. gén.
Montréal—Schwaarz & Cie, restaur.

CESSIONS

Montréal—Toupin Stanislas, épïc.
Alexander & Lefebvre, réparateurs de bicycles.
Clermont J. O., épïc.
Desnoyers N., épïc.
Geoffrion T. & Cie, chaussures.
Bonin L. S., meubles.
Lefebvre Michel & Cie, mfrs de vinaigre, etc.
St Antoine—Lapierre Joseph, mag. gén.

DÈCES

Québec—Vocelle O. E., épïc.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Coaticook—Cummings A. H. & Son, mfrs de portes et chassis; Amos H. Cummings continue sous la même raison sociale.

Montréal—Blancher A. & Co, manteaux.

O'Brien & Calcutt, agents de billet.

Magor John & Son, farine à com., Victor E. Magor se retire.

Wallace F. & Co, tailleurs; Frederick Wallace continue.

Desmarais L. E. & Cie, photographes.

Québec—Robert & Frère, tailleurs; L. D. Robert continue à son propre nom.

St Constant—Lancot & Forgues, foin et grain.

St Henri de Montréal—St Henri Laundry.

St Hyacinthe—Fridman J. & Co, hardes; Hattie Vineberg épouse de J. Friedman.

EN DIFFICULTÉS

Louiseville—Arcand Mde, modes.

Muskinongé—Marchand Isaie, foin et grain.

Montréal—Balta Félix, hôtel, ass 6 août.

Forsythe Robert, marbre et granit, offre 25c dans la piastre.

Kennedy Melle M., modes.

Souciase Joseph, jr, foin et grain.

Canadian Bedding Manufactory, mfrs de matelas, offre 50c dans la piastre.

Linton Robert & Co, nouv. en gros.

Matthews E. W. & Co, bicycles, etc.

Tees, Wilson & Co, thés en gros.

Québec—Vallée Mde L. P., modes, ass 30 juil.

St Jean—Rancourt & Trudeau, nouv., ass 5 août.

EN LIQUIDATION

Montréal—Berger O. & Co, provisions

FONDS À VENDRE

Hull—Patry Beponi, chaussures, 13 août.

Montréal—Donnelly P., moulin à planer, encan 11 août.

O'Shaughnessy, James, épïc., 10 août.

Dominion (The) Type Foundry Co.

Henripin D., fruits, 12 août.

Québec—Vallée Mde L. P., modes, 13 août.

Gagnon David R., pharmacien, 9 août.

FONDS VENDUS

East Broughton—Lessard J. E., mag. gén., à 40c dans la piastre à L. A. Brochu de St Isidore, co. Dorchester.

Lévis—Bégin C. L., épïc., à 45c dans la piastre.

Lawlor James, hôtel et chaussures; les chaussures à 50c dans la piastre.

Montréal—Royal Clothing Co.

Bourque Xiste, pharmacien.

Massé Alcide, épïc.

Prozesky Paul, mfr de cigare, etc.

Desaulniers J. A., provl., par huissier.

Pinoteau André, restaurant.

Québec—Danteuil, P. O., hardes à 80½c.

Magnan, Joseph, chaussures à 6½c.

Beaudette A. P., quincaillerie à 85c.

St Michel (co. Bellechasse)—Comfotey Jos. mag. gén., à 5½c dans la piastre.

Thetford Mines—Lawlor James, merceries à J. L. Roberge & Cie, mag. gén., à 50c dans la piastre.

Valracine—Blanchette H., mag. gén., à 43½c dans la piastre.

INCENDIES

Montréal—Thorpe A., confiseur, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Amqui—Fournier Hector, mag. gén.

Beauport—Odina Robert, tailleur.

Granby—The Excelsior Office and Specialty Co; Hartley F. Kimball.

Lévis—Labranche P. & Frère, embouteilleurs de bière; Alfred Labranche et Philéas Labranche.

St Ursule—Carle Louis, meunier.

Montréal—Pageau Maxime, épïc., Philomène Laroche épouse de Maxime Pageau.

Ashline & Shaw, buanderie; Peter A. Ashline et Ohs B. Shaw.

Lafontaine & Cie, hôtel.

Martin & Co, tailleurs.

Warwick (The) Cycle Mfg Co, Alphonse O. Very.

Bergeron & Frère épïc., Dame Lucienne Lecavallier épouse de Eugène Bergeron.

Cyr & Boulianne, écurie de louage; Adelard Cyr & Arthur Boulianne.

Edson M. G. & Co., mfrs de chocolat; Marcellus G. Edson et Walter H. Edson.

Frontenac (The) Ink Works; Hugh Weir Aird.

Harvey Powell W. & Co, bijoutiers; W. Powell Harvey et O. Wakefield Somers.

Henripin D. & Cie fruits; Dame Philomène Charbonneau, épouse de Dosithé Henripin.

Mérineau Frères, bouchers; Napoléon Mérineau et Avila Mérineau.

Pinoteau & Cie, restaurant; André Pinoteau et Louis Pinoteau.

Rameh & Bonhanna, nouv. en gros; George Rameh et Naïef Bonhanna.

St Amour & Cie, quincaillerie; Marie Louise Canadian dit St Amour.

Smith J. R. B., et Dufresne, modes en gros; Annie J. A. Dufresne épouse de John R. B. Smith.

Woodhouse & McDiarmid, agents de manufacture; George Woodhouse jr et J. E. McDiarmid.

Canadian (The) Calcium Carbide Co Ltd demande d'incorporation.

Charest S., restaurant.

Collette Joseph & Cie, marchands à commission; Eliza Prévost épouse de Joseph Collette.

Courteau & Vaudry, constructeurs d'escaliers; Joseph Courteau et Cléophas Vaudry.

Empire (The) Slate Watch Co.

Forsyth (The) Granite and Marble Co Ltd, demande incorporation.

Latimer (The) Carriage and Implement Co Ltd incorporé.

Montreal (The) Sand and Gravel Co Ltd.

Orkin J. M., modes, a ouvert une succursale rue Ste Catherine ouest.



INTERNATIONAL
Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue de livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavographie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours du jour recommencent le 1er août, le 23 août. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. (Téléphone 309)

CAZA & LORD, DIRECTEURS



Romaine (The) Automatic Agricultural Machine Co Ltd.

Robertson Charles J., fournitures d'imprimerie.

St Denis (The) Land Co Ltd.

Taylor Homer, fournitures de chemin de fer; Margaret Taylor.

Zimmerman T. & Co nouv.; Bernard Ram & Tobias Zimmerman.

Québec—Quebec (The) Hoisting Engine Ass.

Magnan J. & Cie, chaussures; Philomène Moisan.

Mitchell Robert & Co, marchands à commission etc.; David Mitchell.

St Etienne de Malbaie—Compagnie La Electricité de St Etienne de Malbaie.

St Hyacinthe—Manufacture La de Vinaigre de St Hyacinthe; Zélia Géli-nas, épouse de Adelmair J. Dubuc.

St Jean des Chaillons—Lemire G. L. & Cie, mag. gén.; L. Lemire et Zoltique Hamel.

St Polycarpe—Latour F. B., négociant; Marie C. Houle, épouse de Basile F. Latour.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

St Sylvestre—Désilets Ludger & Fils, moulins à scie et à farine; Ludger Désilets sr et Ludger Désilets jr.

Shawbridge—Grenier A. & Cie, embouteilleurs de bière; Adélard Grenier et Nazaire Bolsvert.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Chesley—Lackner J. L., épice; J. McTavish succède.

Fergus—Laidley F. W., tailleur parti pour Guelph.

Mountain—Brinston Albert, moulin à planer.

New Hamburg—Zurbrigg Jacob, épice et meunier; Fred Goebel succède pour les épiceries.

St Thomas—Nunn George, restaurant.

Wallaceburg—Lendon Charles, meubles et pompes funèbres; J. T. Saint & Co succèdent.

CESSIONS

Dresden—Sims Thomas W.

Hamilton—Mathews G. H., écurie de louage, ass 6 août.

Havelock—Courtice James A., pharmacien.

Mattawa—Fleurie John jr, chaussures, ass 4 août.

Porter T. G., imprimeur.

Newmarket—Lundy Chs, mag. gén.

Niagara Falls South—Abbs & McOlive, épice.

Ottawa—Kenny Bros, tailleurs.

Petrolia—Rose Margaret, épice.

Ravenshoe—Deverell Charles M. mag. gén. ass. 5 août.

Sturgeon Falls—Jewell J. T., harnais.

Tilsonburg—Howe Albert, confiseur.

Toronto—Home Journal (The) Publishing Co of Ontario Ltd ass 7 août.

Wrozetzer—Boag Allan P. fonderie.

DÉCÈS

Toronto—Walker Raymond (The) Co., ameublement; Sarah C. Walker.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Hamilton—Blich & Florence, ferrailles, etc.; Abraham Florence, continue.

McGregor—Réaume J. L. & Co, mag. gén.; J. L. Réaume continue.

Rat Portage—Howard & Warren, fruits, etc.; R. A. Warren continue.

St. Catharines—Swayze Bros., merceries; Albert E. Swayze se retire.

EN DIFFICULTÉS

Guelph—Broadbent Edward, boulangier etc.

Ottawa—Mercantile (The) Syndicate Co of Ottawa Ltd.

Kenny Bros tailleurs offrent 30c dans la piastre.

McKinstry John, épice, offre 50c dans la piastre.

Toronto—Bachrack J. & Co, nouv. ass 9 août.

FONDS A VENDRE

Delhi—House R. W., tailleur, 6 août.

Erin—Maddock Hugh, boulanger.

Hamilton—Walker James & Co, mfrs de savon.

Norman—Cowan W. G. & Co, mag. gén.

Ottawa—Watson Wm, confiseur.

Petrolia—Herring Richard, imprimeur, 6 août.

Stratford—Sicklesteel & Son, chaussures, 3 août.

Toronto—Cutler Bros, mfrs de bicy-cles, 30 juillet.

Woodstock—New Barnes (The) Cycle Co Ltd.

Windsor—Appleton A., hôtel.

Woodstock—Portlock Rosa A., articles de fantaisie, 5 août.

FONDS VENDUS

Port Dover—Ross & Dixon, écurie de louage à Albert Falkner.

Pickering—Vanstone Wm E. boucher à King & Son.

Toronto—Leitch J. D., boulanger et confiseur à Edward S. Shier.

Peoples Coal Co, la succursale de Galt seulement.

INCENDIES

Lindsay—Shannon J. R., vins et liqueurs.

Silver H., peintre.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Alexandria—Simon Moses, nouv. hardes et épice.

Kewatin—Brennan J., cordonnier.

Kingston—Franklin Charles D., fruits et confiserie.

Kemptville—Kemptville Milling Co, demande incorporation.

Selleck John, moulin à scie et à bar-deau a admis Albert Brinston; raison sociale Selleck & Brinston.

Ottawa—Potts Joseph M., papeterie.

Preston—Metal (The) Shingle and Siding Co. of Preston Ltd.

Rat Portage—Griffith B. C., tailleur, a ajouté les merceries.

Norman J. P. produits.

Wood J. E., pharmacien.

Toronto—Dwyer John (The) Gold Mining Co. of Toronto Ltd.

NOUVELLE-ÉCOSSE

CESSIONS

Yarmouth—Whitehouse Benj., nouv.

DÉCÈS

Reserve Mines—McNeil Malcolm, forgeron.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Little Glace Bay—McNeil & McKin-non, mag. gén.

Westville—Johnson & Nelson, nouv.

EN DIFFICULTÉS

Halifax—Keating & Co, hardes.

FONDS VENDUS

Truro—Fulton A. R. & Co, instru-ments agricoles.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Halifax—Leblanc S. & Cie, hôtel; Simon Leblanc.

Kentville—Parks R. Lionel, photo-graphie.

Westville—McDonald & McDonald, mag. gén., etc.; John A. McDonald et John E. McDonald.

McQuig & Johnson, merceries.

Windsor—Kirkpatrick & Demont, épice; Oscar Kirkpatrick et Archibald Demont.

BALDE GARAND. TANCHEDE D. TERROUX.
GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERES
No. 3, Place d'Armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités amicaux sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Primes des pays étrangers encaissées aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires trans-igées par correspondance.

CHS. DESMARTEAU
Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON. L. A. CARON.
GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES.

CURATEURS

Téléphone Bell 815. Boite B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité

Réglement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

Aux Propriétaires de Bouilloires.

Le Fumivore
Jubilé

Est le plus récent et LE PLUS PERFECTIONNÉ des appareils fumivores et gazivores du monde selon les dires des principaux experts du pays après diverses expériences faites par eux ou en leur présence.

Le "Jubilé" brûle complètement toute fumée, quelconque, sans égard à la quantité et à la qualité des substances brûlées, économisant en outre, tout combustible dans une proportion importante.

L'appareil "Jubilé" est garanti littéralement pour au moins 35 ans à tous les points de vue. C'est le seul recommandé par les meilleurs mécaniciens. Les autres fumivores ne pouvant donner même la moitié des avantages offerts par le "Jubilé". Ce dernier peut être facilement adapté aux bouilloires, des locomotives, bateaux, machines à vapeur, etc.

Pour informations et autres adresses à

M. WILBROD PAGNUELO,

Propriétaire et Inventeur
25, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

CHS. MOISAN
Inventeur.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSIONS

St Andrew—Maloney John S., épice.

DÉCÈS

Harvey Station—Herbert George, peintre.

INCENDIES

Doaktown—Swim H. et F. D., magasin et bois de sciage, le moulin seulement.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Sussex—Hallett & Dixon, restaurant; Hallett continue.

St Jean—Scott, Lawton & Love, mfrs de portes et chassis, Wm Scott et Wm Lawton continuent sous la raison sociale Scott & Lawton.

EN DIFFICULTÉS

Inkerman—Foran R. M., mag. gén. offre 25c dans la planche.

Lower Brighton—Richardson Fraser, bois de sciage.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

St Jean—Splane & Johnston, fournisseurs de navire; John Splane et John Johnston

COLOMBIE ANGLAISE

CESSIONS DE COMMERCE

Nanaimo—Speck A., bicyclettes.

Nelson—Ritchie Hardware Co.; Nelson Hardware Co., succède.

Trail—Bragdon H. T. & Co, quincaillerie, parti pour New Denver.

Victoria—Burke P., restaurant; Gray & Dooley succèdent.

CESSIONS

Kamloops—Howell Thos, tailleur

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Cowichan Lake—Price & James, hôtel.

Nelson—Buchanan A. C. & Co, épice; Mabbe se retire et C. J. Wilson est admis.

Sandon—Benane & Riordan hôtel; Riordan continue.

Vancouver—Lee & Stewart, écurie de louage; F. A. Lee continue.

FONDS A VENDRE.

Cowichan Lake—Price & James. Hôtel.

FONDS VENDUS

New Westminster—Kelth E. B., écurie de louage à Miller & Thompson.

Sandon—Giegerich H., mag. gén. à D. W. Freach & Co.

Victoria—Byrne J. C., hôtel à A. R. MacDonald

INCENDIES

Ahouset—Hackett Charles, mag. gén. ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Fort Steele—Fort Steele Mercantile Co.

Victoria—Victoria Power Co.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSIONS DE COMMERCE

Methven—Downey A. E., quincaillerie parti pour Holland.

Lerlie—Cantelon D. J., mag. gén., parti pour Saltoun.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Hartney—Bathie & McLarty, machinistes; John Bathie continue.

Pincher Creek—Beard & Campbell, écurie et louage; Robert Campbell continue.

Winnipeg—Paul & McKinnon, charbon.

Weir & Low, merceries; Edward Lowe se retire et R. W. Weir continue sous la raison sociale Weir & Co.

FONDS A VENDRE

Oak Lake—White J., mag. gén.

FONDS VENDUS

Balmoral—Skinkie J. W., hôtel.

Portage La Prairie—Orisp W. A., bijoutier, à Jos. Higginbotham.

Qu'Appelle—Scott & Co, bouchers à R. Johnson.

St Albert—Perron & Shreeve, hôtel à J. D. Renault.

CESSIONS

Winnipeg—Patton Heary S., propriétaire de bateau.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Boissevain—Boissevain (The) Trading Co. Ltd.

Indian Head—Glenn J., meubles.

Otterbourne—Rimer, Leewen & Co, mag. gén; Rimer se retire; N. T. Carey est admis; raison sociale N. T. Carey & Co.

Selkirk—Lake Winnipeg (The) Gold Mining Co. Ltd.

Winnipeg—Colonist Printing and Publishing Co. Ltd.

Manitoba (The) Grain Co Ltd.

ILE DU PRINCE EDOUARD

DÉCÈS

Emerald—Hughes, John, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

O'Leary—Lindstone, Chs. J., mag. gén., etc.



Pureté

Cela vous paiera, ainsi que votre client, de devenir familier avec cette marque la marque de la force. Il n'y a pas d'autres marques de Bi-Carbonate de Soude aussi pur, parce qu'il est impossible à la chimie d'améliorer le procédé de purification employé par la United Alkali Company, de la Grande-Bretagne.

98,50 de Bi-Carbonate de Soude pur.

A. P. TIPPET & Co., Agents Generaux
Montréal.

Marinades Heinz...

Pourquoi forcer une femme à passer une journée près du poêle pour faire cuire des fèves au lard quand celles de Heinz sont toutes cuites et meilleures?

LES EPICIERIS DEVRAIENT EN POUSSER LA VENTE

AUTRES SPECIALITES POPULAIRES

Marinades Sucrées.
India Relish.

Chutney aux Tomates.
Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



TERRENEUVE

INCENDIES

St Jean—Lindberg & Lamb, bijoutiers
ass.

UN PEU DE TOUT

Tous les marchés conclus pour la construction de nouvelles voies ferrées de l'Etat brésilien ont été annulés. Le gouvernement brésilien aura à payer de ce chef une somme très élevée comme indemnité aux entrepreneurs.

Grâce aux conquêtes des puissances européennes en Asie, l'Orient s'ouvre partout à la civilisation :

On dit que le gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Doumer, vient d'accorder à un groupe de capitalistes français la concession des Chemins de fer d'Hanoi à Haiphong et de Hanoi à Vinh, avec prolongement éventuel sur Hué.

La longueur de ces diverses lignes est évaluée approximativement à 350 kilomètres (environ 220 milles).

Un décret honnête :

Le gouvernement uruguayen, voulant empêcher les abus qui se commettent depuis longtemps dans le dépôt des marques de fabrique étrangères, a publié dernièrement un décret, dont voici les principales dispositions : l'enregistrement de marques de fabrique étrangères fait par des personnes qui ne pourront pas justifier d'une autorisation suffisante des propriétaires, sera considéré désormais comme provisoire. L'enregistrement provisoire pourra toutefois devenir définitif, lorsque les inté-

ressés se seront conformés aux termes de la loi du 1er mars 1877.

Les droits des personnes qui auraient été lésées par l'enregistrement abusif de marques de fabrique, seront protégés de manière à ce qu'elle puissent les faire valoir en bonne et due forme.

À la fin de chaque trimestre, le bureau d'enregistrement des marques de fabrique fera parvenir au ministère du Commerce et de l'Agriculture une liste des marques enregistrées ou refusées, qui sera publiée au Journal officiel.

En cas de doute sur le point de savoir si une marque présentée à l'enregistrement est une marque de fabrique ou de commerce, ou si l'article visé est de fabrication indigène ou étrangère, le bureau d'enregistrement en réfère au ministère compétent qui lui-même consultera la chambre de commerce dans le cas où il ne serait pas à même de décider en toute connaissance de cause.

Le but du décret en question est d'empêcher les imitateurs locaux d'articles étrangers de déposer abusivement des marques de fabrique et, dans le cas où l'abus existerait déjà, de permettre aux propriétaires légitimes d'une marque de faire valoir leurs droits. La mise à exécution de ce décret aura pour conséquence immédiate de mettre un terme aux agissements de certains industriels et négociants peu scrupuleux, qui vendent comme véritables des imitations souvent grossières d'articles étrangers reconnus pour leur bonne qualité.

Le passage suivant du rapport présenté par le Président de la Banque de la République du Brésil aux actionnaires, dans leur récente assemblée générale, donne une assez triste idée de la situation économique du Brésil :

Le Conseil d'administration, dit M. A. A. Moreira Penna, continue à donner toute l'impulsion possible au règlement des dettes et titres immobilisés dans le portefeuille de la Banque, mais il procède avec les précautions nécessaires dans un sujet si délicat.

Pour sauver une partie des intérêts engagés, l'administration se voit dans la nécessité de faire de grandes concessions aux débiteurs, ce qui donne lieu à des appréciations peu raisonnables de la part de ceux qui ne connaissent pas les difficultés inhérentes à une liquidation.

Beaucoup de fabriques hypothéquées à la Banque au portefeuille de *Bonnes* ont vu la vente de leurs produits paralysée par les causes qui ont affligé le commerce et sont, par suite en retard, dans le paiement des intérêts et des versements d'amortissement. En de tels cas, la prudence et l'équité conseillent de ne recourir au moyen énergique de la liquidation judiciaire que lorsqu'il est impossible de sauver d'une autre façon les intérêts engagés.

La Banque n'a recours aux Tribunaux pour le recouvrement de ses créances que dans les cas où elle a eu la conviction que les entreprises manquaient des éléments nécessaires pour se relever. C'est ainsi qu'elle est devenue adjudicataire de propriétés agricoles, d'usines et de fabriques.

Le plus grand désir de l'administration est de se débarrasser de ces biens.

Ces quelques lignes contiennent bien tous les traits caractéristiques des crises : crises immobilières, industrielles et commerciales, qui se résument dans cette constatation navrante : le change à 7. On voit que la dépréciation subie depuis un an par le 100 Brésilien n'est malheureusement que trop justifiée.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

AVANCES IMMÉDIATES SUR CONSIGNATIONS
CORRESPONDANCE EN TOUTE LANGUE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE

Blé rouge et blanc, Maïs, Sarrasin, Orge, Avoine, Bled, etc. Pois, Orge, Sarrasin etc. Blé d'Inde, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest ; Trèfle rouge, blanc, alpe, Vermont, maïs, etc. Plâtre à terre, engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cérès Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine " Boston Marine " une cargaison de
SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités - Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleurs valeurs du marché. Nous payons le meilleur prix des quantités de sol ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 100 en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec

SUCCESSEURS DE ROISSEAU & MARCOTTE

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL.
New York Life Bldg

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

FARINE, GRAIN, LARD,
POISSON, ETC.

Magasins : 33 et 35, 31 et 36 rue St-André,

Bureau : 18 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais : Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCEJobber en Chaussures
No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B. - Messieurs les marchands de la campagne
épargneront de l'argent en venant me faire visite
avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en
main toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel

De JOS. COTÉ ? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.

Marchand en Gros

N. B. - Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus
grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion.

Veuillez remarquer
le Nègre à la porte.

JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH,
QUEBEC

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abusait pour tromper le public.

PRIX COURANTS. — MONTREAL, 5 AOUT 1897.

Allumettes.		Bières.		Chocolat Félix Potin :		Lazenby.	
New Dominion..... la caisse.	3 35	Harr Ale.		Chocolat, qualité No. 1..... lb.	0 27½	Tablettes de Gelées 13 var..... pts.	1 20
Phoenix..... " "	3 25	Read Bros. Dog's Head..... qts dz	2 55	" No. 3..... " "	0 35		
Telegraph..... " "	3 70	" "..... pts "	1 57½			Conserves alimentaires.	
Telephone..... " "	3 50	Guinness' Stout.		Cacao Fry.		Legumes.	
Tiger..... " "	3 35	Read Bros. Dog's Head..... qts oz.	2 52½	Concentré ¼, ½, 1 lb. boîte de 1 dz.	2 40	Asperges..... dz.	4 00 4 50
		" "..... pts "	1 50	Homéopathique ¼, bte 14 lbs. lb.	0 33	Baked Beans Hogg " "	1 20 1 25
				½, bte 12 lbs. " "	0 33	" Windsor " "	1 20 1 25
		Cafés.		Cacao Cowan.		Blé d'Inde..... 2 lbs "	0 50 0 55
		Cafés rôti.		Hygiénique, en tins de ½ lb. dz.	3 75	" Yarmouth " "	0 00 1 50
				" " " ½ lb. " "	2 25	Blé d'Inde Windsor 2 lb. oz.	0 70 0 75
				" " " 5 lbs. lb.	0 55	Champignons..... bte.	0 14 0 24
				Essence cacao, non sucré..... dz.	1 40	Citrouilles 3 lbs..... dz.	0 85 0 00
				" " sucré, tins ¼ lb. " "	2 25	Haricots de Boston " "	2 10 2 25
				Cacao Félix Potin.		Haricots verts..... " "	0 70 0 90
				Cacao, boîte ¼ lb..... lb.	0 27½	Olives, Pintes..... " "	3 75 4 00
						" ½ Pintes..... " "	2 00 2 50
				Confitures et Gelées.		Petits pois français..... bte.	0 09 0 11
				Confitures.		" fins..... " "	0 13 0 14
				Michel Lefebvre et Cie.		" extra fins..... " "	0 15 0 16
				Canistres de 1 et 2 lbs..... lb.	0 13	" surfin..... " "	0 17 0 18
				" " 3, 4 et 5 lbs..... " "	0 12	Pois canadiens 2 lbs..... dz.	0 75 0 90
				" " 6, 7 et 10 lbs..... " "	0 11	Tomates..... dz.	0 85 0 85
				Seaux de 7 lbs..... " "	0 12	Truffes..... " "	4 80 5 00
				" " 14 " " " " " "	0 11½		
				" " 28 " " " " " "	0 11	Fruits.	
				Tumbiers de 8 onces..... doz.	1 25	Ananas 2 et 2½ lbs..... dz.	2 10 2 50
				" " 1 lb..... " "	2 25	Bruits 2 " " " " " "	0 65 0 70
				Crosse & Blackwell.		Fraises 2 " " " " " "	1 55 1 65
				Diverses..... dz.	1 90 2 50	Framboises 2 " " " " " "	1 00 1 75
				Gelées.		Pêches 2 " " " " " "	1 80 1 90
				Michel Lefebvre et Cie.		" 3 " " " " " "	2 70 2 95
				Canistres de 1 et 2 lbs..... lb.	0 11	Poires 2 " " " " " "	1 65 2 00
				" " 3, 4 et 5 lbs..... " "	0 10	" 3 " " " " " "	2 20 3 00
				" " 6, 7 et 10 " " " "	0 09½	Pommes gal..... " "	1 45 1 50
				Seaux de 7 lbs..... " "	0 10	" 3 lbs..... " "	0 75 0 80
				" " 14 " " " " " "	0 09½	" 2 " " " " " "	0 00 0 35
				" " 28 " " " " " "	0 09	Prunes 2 " " " " " "	1 05 1 90
				Tumbiers de 8 onces..... dz.	1 25		
				" " 1 lb..... " "	2 25		

CHOCOLAT CACAO FRY

EN VENTE PARTOUT.

AGENTS
D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAOUTCHOUG DE MONTREAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de
cette année. Le fini et la qualité de leurs caques
et par-dessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....
"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts :

333 rue St-Paul, Montréal
Succursales : TORONTO et WINNIPEG

Articles du Sport...

Articles de pêche, Baseball,
Hammack, Lacrosses, Arti-
cles de campement, et toutes
sortes de décorations et sou-
venirs du Jubilé.

THE WIGHTMAN SPORTING GOODS CO.

403, RUE ST-PAUL,

MONTREAL**DEMANDEZ !**

Seuls Agents pour le Canada :
C^{ie} d'approvisionnement
alimentaires à Montréal.

AMIEUX FRÈRES

**PETITS POIS
SARDINES
CHAMPIGNONS
ASPERGES**

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 5 AOUT 1897.

Malaga Russian Cluster	0 00	4 90
Sultana	0 07 1/2	0 10
Valence off stalk	0 00	0 05
fine off stalk	0 05 1/4	0 06
Selected	0 06 1/4	0 06 1/2
4 cour.	0 06 1/2	0 07

Fruits verts

Ananas	pièce	0 00	0 00
Attocas	baril	0 00	0 00
Bananes	régime	1 00	1 50
Pommes nouvelles	baril	2 50	3 00
Baldwins	"	0 00	0 00
Russets	"	0 00	0 00
Raisins Almería	"	0 00	0 00
Oranges Valence (420)	"	0 00	7 00
Meehine (160)	"	0 00	0 00
" (180)	"	0 00	0 00
" (200)	"	0 00	3 50
" (300)	"	0 00	0 00
" (80)	"	0 00	0 00
" (100)	"	0 00	0 00
Citrons Meehine	"	3 50	4 00
Oignons rouges	baril	0 00	0 00
d'Égypte, 112 lbs	"	0 00	2 50
Noix de coco, par 100	"	3 50	3 75

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morceaux de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m.	0 75
boîte vitrée	0 80
Horchound Tutti Frutti,	
boîte vitrée 36 m.	1 20
Cash Register, 390 m. à 5c et pgt.	15 00
Vitrine Tutti Frutti,	
180 morceaux	0 50
Jarre en verre Pepsin Tutti	
Frutti, 115 paquets	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti	
Frutti, 160 m. et pgt	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti,	
160 m. et pgt	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150	
morceaux	1 00
Fleur d'Orange, 150 m.	1 00
Gomme Filtration, 150	1 05
Monte Christo, 180	1 30
Mexican Fruit, 36	1 20
Sappota, 150	0 90
Sappota Orange, 160	0 75
Black Jack, 115	0 75
Rose Rouge, 115	0 75
Magie Trick, 115	0 75
Red Spruce Chico, 200	1 00

Grains et Farines.

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 60	0 60
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 60	0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 92	0 93
No 2	0 88	0 90
Blé du Nord No 1	0 89	0 91
Avoine blanche No 2	0 28	0 28 1/2
Blé d'Inde Canadien	0 33	0 34
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs	0 53 1/2	0 53 1/2
Orge à moulée, 48 "	0 30	0 31
Sarrasin, 48 "	0 11 1/2	0 12
Seigle, 56 "	0 40 1/2	0 41

FARINES

Patente d'hiver	4 25	4 30
Patente du printemps	4 90	5 00
Straight roller	3 80	4 00
Porte de boulanger, etc.	0 00	4 50
Forté du Manitoba	1 00	1 25

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine Standard,		
baril	0 00	1 60
sac	0 00	1 75
granulée baril	0 00	3 80
sac	0 00	1 85
Avoine roulée baril	0 00	3 60
sac	0 00	1 75

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario, au char, ton	13 00	13 50
de Manitoba	00 00	13 50
Gru de Manitoba, char	00 00	14 50
d'Ontario	13 50	14 50
Moulée	15 00	16 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie		
XXX, 6 lbs	2 80	
" 3 "	1 45	
superb 6 "	2 60	
" 3 "	1 35	
Orge mondée	pot 1 80	2 00
sac 0 00	1 55	
quart 0 00	3 20	
perlée	sac 0 00	3 25

Huiles et graisses.

HUILES

Huile de morne, T. N. gal	0 38	à 0 42
loup-marin raff.	0 41	0 46
paille	0 35	0 40

Huile de lard, extra	gal	0 55	0 60
No 1	"	0 50	0 55
d'olive p. march	"	0 80	1 00
à salade	"	0 65	0 75
d'olive à lampion	"	1 20	2 60
de spermaceti	"	1 20	1 40
de mouton	"	0 50	0 60
de pétrole	par char	0 13 1/2	
" par 20 qrts	0 14		
" de 1 à 19 qrts	0 14 1/2		
Américaine par char	0 16 1/2	à 0 20 1/2	
" par qrt	0 17 1/2	0 21 1/2	
d'olive Barton et Guettler			
casse qts	8 50		
pts	0 50		
de foie de m. Nor gal	1 20	à 1 50	
T. N.	1 00	1 25	
de castor "E. I."	lb.	0 09	0 10
franc qrt lb.	0 09	0 09 1/2	
cse	0 10	0 11	

Spécialités de Lazenby.

Huile à salade	1/4 pt. dz.	1 40
" 1/2 pt.	2 15	
" pints	3 75	
" quarts	6 50	
Crème à salade petite		2 00
grands		3 75

Liqueurs et spiritueux

Brandies. (trois pages.)

à la caisse.		
Hennessy	12 75	
" (par 10 caisses)	12 50	
" "	14 25	
" "	15 75	
" V. O.	16 75	
" S. O.	23 00	
" V. S. O.	25 00	
Martell	12 50	
" (par 10 caisses)	12 25	
" V. O.	16 50	
" V. S. O. P.	17 75	
" V. V. S. O. P.	36 00	
Bontellon & Co. F. P.	0 00	
" O. R.	10 00	
" V. O. B.	12 00	
" V. V. O. B.	14 00	
" 1824	21 00	
P. Richard, carte blanche	12 qrts	8 50
" 24 pts	9 50	
" 48 1/2 pts	10 50	
" carte d'or	12 qrts	12 00
" 24 pts	13 00	
" 48 1/2 pts	14 00	
" 16 Imp. flasks	10 00	

Rivière-Gardrat	10 00
Optima	17 00
Bisquit Dubouché	9 25
Renaut & Cie	12 25
E. Puel	9 00
" "	10 75
" "	12 50
" V. O.	14 50
" V. O. P.	18 25
" V. S. O. P.	16 25
" V. V. S. O. P.	20 25
" 1860	24 25
" 1850	20 25
" 1840	30 25
J. Borianne	6 75

au gallon.

Hennessy	0 00	6 75
Martell	0 00	6 75
E. Puel	0 00	3 65
J. Borianne depuis	0 00	3 75
Rivière-Gardrat	0 00	4 15
Bisquit-Dubouché	4 30	4 55
Renaut & Cie	4 10	4 30

Rhums.

à la caisse		
St-Georges, 12 lit	12 50	
" 24 1/2 pts imp	14 50	
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 50
" rouge 12 lit.	0 00	12 75
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaïque	0 00	11 50
St-Felix, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 25

au gallon.

Jamaïque	4 25	6 15
----------	------	------

Whiskey Écossais.

Dewar's Special Liqueur	0 00	12 50
Dewar Extra Special	0 00	9 50
H. Fairman & Co	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 75	18 00
Mackie's R. O. spec	0 00	10 25
Islay	8 25	8 50
Glenfalloch	8 75	8 80
Glenlivet	9 00	9 25
" "	10 00	10 25
Gabinet 1 crown	0 00	8 75
" 2 "	0 00	9 50
" 3 "	0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec liq.	0 00	12 50
Fitz-James 8 y. old	0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 75
Watson old scotch, qrts	0 00	8 75
pts	0 00	9 75

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,
IMPORTATEURS PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,
...DE... ARGENTERIE, COUTELLERIE, ARTICLES D'ÉCLAIRAGE, Etc.,
339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

Cacaos, Chocolats
et Cafés

COWAN

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
BEURRE et FROMAGE
55 RUE WILLIAM, - - - MONTREAL.

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS ÉPICIERS DE LA PUISSANCE
ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

Machine Automatique pour la Vente

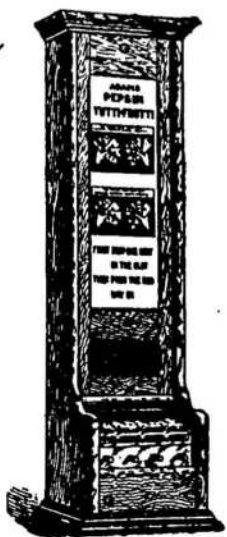
Au détail du

Tutti Frutti
Adams

Pour renseignements, s'adresser à...

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.



BRODIE & HARVIE
Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Mais Pilé, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

LA HALLE AUX CUIRS,
LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE

---A PARIS---

10, RUE BEAUREPAIRE

SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX
DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES
DES CUIRS ET PEAUX.

50 ANS D'EXISTENCE

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 5 AOUT 1897.

Thés.		
Noirs.		
(Prix à la livre.)		
Congous 1/4 caisses	0 10	0 60
" caisses	0 18	0 50
De l'Inde.		
Barjeeling	0 35	0 42
Assam Pekoe	0 29	0 40
Pekoe Souchong	0 17	0 35
Verts de Chine.		
Gunpowder, extra, caisses	0 42	0 50
" ord. 1/2	0 20	0 38
Young Hyson, ext.	0 42	0 50
" 1e qual.	0 35	0 40
" ord. 1/2	0 22	0 28
" 2e 1/2	0 15	0 19
" 3e 1/2	0 12	0 17
Japon.		
1/2 caisses, Finest May	0 38	0 40
Caisses fin & choix	0 25	0 36
" moyen & bon	0 18	0 24
" rommuh	0 15	0 18
" Nagasaki, Pekoe	0 16	0 22
" Oolong	0 14	0 15
" P. a can.	0 16	0 19
" Fousière	0 09	0 11

Vinaigres.

De MM. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38
Côte d'Or, Bordeaux	0 23
Extra Crystal Pickling	0 28
Ordinaire	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" XX	0 20
" X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
" doub.	0 35
Spécial X	0 15

De Alfred Robitaille.

Eureka extra, à l'estragon	0 00	0 60
" (en fût) gal.	0 00	0 45
" Nos 243	0 35	0 40
Vinaigre "Eureka" gal.	0 00	0 35
" XXX	0 00	0 27
" XX	0 00	0 23
" X	0 00	0 20
" Pure Cider	0 00	0 10

Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE

Fers à cheval.

Ordinaires	baril	3 50	0 00
"	char	3 25	0 00
En acier		5 00	5 75
" Fer à repasser	lb	0 03 1/4	0 03 1/2
" Fiches " Coupées toutes dimensions	100 lb	3 15	3 75
Pressées de 1/2 Esc. 20 p.c.		3 00	0 00
" 7-16		3 00	0 00
" 5/8		4 25	0 00
" 5-10		4 50	0 00
" 1 1/4		0 75	0 00

Fil de fer

Poli, No 0 à No 8	100 lb	2 60	0 00
Galvanisé Nos 9 à 12		3 00	3 25
Huile et brûlé Nos 10 à 12		2 60	2 75
Brûlé No 14		0 00	3 10

Esc. 25 p.c.

Brûlé, pour tuyau

(Pour la Province de Québec.)

Barbelé p. clôtures, 100 lb

Crampes

(15c. de moins pour Ontario.)

Fil de laiton à collets

Fonte Malléable

Enclumes

Charnières.

T. et "Strap"

Strap et Gonds filetés

CLOUS, ETC.

Clous coupés à chaud.

(Pour le commerce 10c. de moins par quart.)

De 5 1/2 à 6 p.c.

4 à 5 p.c.

3 1/2 à 4 p.c.

2 1/2 à 3 1/2

2 à 2 1/2

1 1/2 à 1 3/4

1 1/4

Clous coupés à froid.

De 1 1/4 à 1 3/4 p.c.

Clous à finir.

1 ponce

1 1/4

Vins.		
Non Mouneux.		
Bordeaux ord.	caisse	2 60 3 50
"	gal.	0 90 1 10
" Médoc	caisse	4 65 5 65
" St-Julien		5 65 6 65
" Châteaux		4 25 21 00
Bourgogne		7 00 20 00
" ordinaire	gal.	0 90 1 10
Ricelle		1 35 1 60
Sherry	caisse	4 50 11 00
"	gal.	0 65 4 00
Porto	caisse	6 00 15 00
" Gordon & Co.		0 00 3 75
"	gal.	2 10 4 00
Moselle	caisse	15 00 21 00
Sauternes		5 65 6 65
Graves		5 50 6 50
Malaga, Gordon & Co.		0 00 4 00
Claret L. Pinaud		0 00 2 60
" Faure Frères	gal.	0 00 0 90
Robertson Bros (Porto)		1 50 10 00
" Sherry ca.		0 00 10 00
"	gal.	1 50 8 50
Mouneux.		
(Prix à la caisse.)		
Bourgogne Mouneux		00 00 00 00
Moselle Mouneux		12 50 18 50
Hock Mouneux		12 50 14 00
Sauvignac, Tessier & Co.		13 00 14 50
" Nerea Raphael		13 00 14 50

Champagnes.

	grts.	pts.
J. Mumm.	23 00	25 00
G. H. Mumm.	28 00	30 00
Arthur Roderer	22 00	24 00
Vve Clicquot	28 00	30 00
Eug. Clicquot	24 00	00 00
Pommery	28 00	30 00
Prémière	23 00	24 00
Louis Roderer	28 00	30 00
Piper Heidsieck	27 00	29 00
Perrier-Jouët	28 00	30 00
E. Mercier & Co., carte d'or	22 00	23 00
Vin des Princes	16 00	17 00
Vin d'Europe	22 00	00 00
E. Cazanove	14 00	15 50
Tessier	00 00	15 50
Imperial extra dry	00 00	15 50

Vins toniques.

Vin St-Michel	qrt caisse	8 50
"	pts. 2 dz	9 50
Vin Vial	dz.	12 50

Cuirs et Peaux.

Cuirs à semelles.

(Prix à la livre.)

Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 23	0 24
" No 1, 25 lbs et au-d.	0 23	0 23
" No 1, léger	0 22	0 23
" No 2	0 21	0 22
" No 2, 18 lbs moy	0 22	0 23
Zanzibar	0 19	0 20
Slaughter sole No 1 steers	0 24	0 26
" No 1 p. ord.	0 22	0 24
" No 2	0 00	0 22
" union crop No 1	0 28	0 30
" No 2	0 20	0 28

Cuirs à harnais.

(Prix à la livre.)

Harnais fin à la main	0 27	0 28
" No 2	0 24	0 26
" fin à la roue	0 26	0 28
" taureau	0 24	0 25

Cuirs à empeignes.

(Prix à la livre.)

Vache cirée mince	0 30	0 40
" forte No 1	0 28	0 35
Vache grain, pesante	0 33	0 38
" écosaise	0 33	0 38
Taureau française	0 40	0 50
" anglaise	0 40	0 50
" canadienne, Lion	0 70	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs	0 65	0 75
" 36 à 45	0 55	0 65
" 45 et plus	0 50	0 60
Vache fendue Out H	0 25	0 30
" H. M.	0 25	0 30
" Med	0 25	0 30
" Junior	0 00	0 20
" Qué sen. h. a. m.	0 23	0 26
" Jun. m. a. light	0 16	0 20

Cuirs vernis.

Vache vernie	0 45	0 17
" d'Ontario	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel"	0 15	0 17

Cuirs fins.

Mouton mince	dz.	2 00 6 00
" épais		10 00 0 00

Plomb.

Lingots	lb.	0 16 0 17
Barres		0 17 0 18

Plomb.

Saumons	lb.	0 03 1/4 0 03 1/4
Barres		0 04 0 04 1/2
Feuilles		0 04 1/4 0 04 1/2
De chasse		0 06 0 06 1/2
Tuyau	100 lbs.	5 00 5 25

Zinc.

Lingots, Spelter	lb.	0 04 1/2 0 05
Feuilles, No 8		0 05 0 05 1/2

Acier.

A ressort	100 lbs.	2 50 3 00
A liasse		1 90 2 00
American		5 00 6 00
A bandage		2 00 2 10
A pince		2 25 2 50
Foudu	lb.	0 10 0 11
Foule, ordinaire		0 00 0 07
De mécanicien		0 02 1/2 0 03

Fontes.

Siemens	tonne	17 50 18 00
Coltness		00 00 00 00
Calder		00 00 00 00
Langlois		20 50 21 50
Summerlee		18 00 19 00
Exilint		00 00 00 00
Glenzarnock		19 00 19 50
Carnbroe		17 50 18 00
Ferrona No 1		17 50 18 00
Des Trois-Rivières		26 50 28 00
au charb. de bois		

Fer en barres.

Canadien	100 lbs	1 45 1 50
"		2 10 2 25
Anglais		2 25 2 50
Afiné		3 00 3 10
De Suède		0 00 3 25
De Norvège		5 00 5 50
Lowmoor		0 00 0 10
Fer en verge		0 00 0 10

Feuillard.

A acier	100 lbs	2 15 2 25
Double		1 90 2 00

Toles.

Noire, No 10 à 20, 100 lbs	2 00	2 25
" 22 à 24,	0 00	2 30
" 25,	0 00	2 40
" 28,	0 00	2 50

Dongola glacé, ord. pied	0 14	0 25
Kid Chevrete	0 25	0 30
Chevrete Indes glacée	0 08	0 10
Kangourou	0 35	0 50
Dongola duit	0 15	0 22
Buff d'Ontario	0 14	0 16
" H. M.	0 13	0 14
" M.	0 00	0 13
" L. M.	0 00	0 13
" No 2	0 00	0 11
Buff de Québec	0 13	0 15
" H. M.	0 12	0 13
" M.	0 00	0 12
" L. M.	0 00	0 12
" No 2	0 00	0 11
Glove Grain Ontario	0 12	0 13
" Québec	0 11	0 12
Pebble " Ontario	0 12	0 14
" Québec	0 11	0 13

Cuirs à bourrures.

Cuir à bourrure No 1	0 00	0 20
" No 2	0 00	0 18
Cuir fini français	0 00	0 20
" russe	0 20	0 25

Peaux.

(Prix payés aux bouchers.)

Peaux vertes, 100 lbs, No 1	0 00	8 00
" No 2	0 00	7 00
" No 3	0 00	6 00
Veau No 1	0 00	0 08
" No 2	0 00	0 06
" de la campagne	0 00	0 05
Agneau tondus, pièce	0 00	0 35
" en laine	0 00	0 35
" Steers " par 100 lbs	7 00	7 50

(Pour peaux assorties et inspectées.)

Peaux de l'Ouest, No 1	0 00	0 05
" No 2	0 00	0 00

Laines.

Tolson du Canada	lb.	0 00 0 00
Arrachée, non assortie		0 21 0 22
A. extra supérieure		0 23 0 24
B. supérieure		0 21 0 22
Noire, extra		0 20 0 22
Noire		0 00 0 17
Cap de B. E. en suint		0 14 0 16
Australie, lavée		0 00 0 00
Buenos Ayres, lavée		0 30 0 33
Natal, en suint		0 15 0 16

Galvanisée Morewood	0 05 1/2	0 06
" Queen's Head	0 04 1/2	0 05
Etamée, No 24, 72x30 Qu. Head		0 06
" No 26		0 07
" No 28, 84x36, 100 lbs		7 00
Russie, Nos 8, 9 et 10, lb.		0 10 1/2
Canada, boîte		0 00 2 50

Ferblanc.

Coke I. C., boîte		3 00
Charbon de bois, I. C., boîte		3 25
" I. X.		4 50
Pour chaque X additionnel extra		1 00
Charbon de bois, D. C.		0 00
Buenos Ayres, lavée		5 50 5 75
Ferblanc terne		6 25 6 50

Tuyaux de poêle.

Tuyaux No 7, 100 feuilles		5 75
" No 6		5 50
Coudes ronds pat. la douz.		1 35
Connections, T et Y		2 40

Matériaux de construction

PEINTURES.

	100 lbs.
Blanc de plomb pur	5 00 6 00
" No 1	4 50 4 75
" " "	4 00 4 25
" " "	3 75 4 00
" sec.	5 00 5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25 5 00
" Venise, anglais	1 50 2 00
Ocre jaune	1 50 2 00
" rouge	1 50 2 00
Blanc de Céruse	0 45 0 60
Peintures préparées gal.	1 00 1 20
Hulle de lin crue (net cash)	0 40 0 41
" bouillie	0 43 0 44
Ess. de Térébenthine	0 44 0 45
Mastic	2 00

ARCHITECTES ET MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine
GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

La Construction

M. S. Frappier, architecte, demande des soumissions pour 2 cottages devant être érigés rue St George, à Montréal Annexe. MM. J. O. R. & S. Frappier en seront les propriétaires.

M. L. R. Montbriand demande des soumissions pour une bâtisse formant un magasin et un logement devant être érigée rue Amherst, près de la rue Marie Anne. M. l'échevin L. Ouimet en sera le propriétaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Laprairie, Nos 81 à 87, une bâtisse formant 4 logements, 60 x 28 à 3 étages en brique, couverture en tôle galvanisée, coût probable \$5'00. Propriétaire Adolphe Laprairie; architecte, Adolphe Levesque, maçon John Quinlan, charpente Isaac Collins, briquet Joseph Decarie.

Rue Rivard, près de la rue Carrières, une bâtisse formant 2 logements 23 x 36, à 2½ étages, en brique, couverture en papier mica, coût probable \$2000. Propriétaire F. X. Morin.

VENTES PAR LE SHERIF.

Du 10 au 17 août 1897.

DISTRICT DE MONTREAL

Wm. Moat vs Damase Legault.

St Henri—1o Le lot 854 situé rue St-Jacques avec bâtisses.

2o Les lots Nos 855 et 856 situés rue St-Jacques avec bâtisses.

3o Les lots 931 et 932 situés rue Richelieu avec bâtisses.

Vente le 13 août à 2h. p.m., au bureau du shérif à Montréal.

Robert Hamilton vs Samuel C. Fatt.

Sault aux Récollets—Les lots 245-2, 3, 4, 21, 22 avec un cottage.

Vente le 13 août, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Allard vs Frs. Alex. Robert.

Montréal—Le lot 1639-6 situé rue St-Antoine avec bâtisse.

Vente le 13 août, à 11 h. a.m., au bureau du shérif.

Dame Alfred Gaudet vs Benjamin Gauthier.

Rigaud—Le lot 491 contenant 60 arpents avec bâtisses.

Vente le 13 août, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

V. W. Larue vs La Cie du Haras de Québec.

Québec—1o Le lot 2427 de St Sauveur situé rue St Charles avec bâtisses.

2o La partie du lot 2428 situé route Ste Claire, contenant 30 arpents.

Vente le 13 août, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

Timothée Hibbard Dunn vs Alfred Goulet et Ed. Beaulieu.

Québec Partie du lot 1990 du quartier St Pierre situé rue St André avec bâtisses.

Vente le 13 août, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE KAMOURASKA

J. B. Cordeau dit Deslauriers vs Benjamin Dionne.

St Germain de Kamouraska Un lot de terre désigné sous le No 446

Vente le 14 août à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis V. Dumais vs Victor Levasseur.

St Germain de Kamouraska—Le lot 446 du 1er rang.

Vente le 14 août à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE JOLIETTE

P. P. Martin et al vs Eucher Dupuis.

Sté Julien—Un emplacement désigné sous le No 160 avec bâtisses.

2o Un emplacement désigné sous le No 175 avec bâtisses

Vente le 10 août à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Lavallée vs Joseph Hector Desrochers

St Norbert—1o Une terre désignée sous le No 347 contenant 69 arpents.

2o Une terre désignée sous le No 349 contenant 38 arpents et 50 perches.

Vente le 16 août, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE PONTIAC

Patrick Condon vs The Pontiac Pacific Junction Railway Co.

Bryson—Une ligne de chemin de fer s'étendant d'Aylmer au canton de Waltham comprenant les lots 29, 30, 31 et 32 du 4e rang du canton d'Onslow avec le matériel roulant etc.

Vente le 11 août à 10 h. a.m., au bureau du shérif à Bryson.

DISTRICT D'ARTHABANKA

Dame Marie Cleopé Grenier et vir vs Calixte Provencher.

Sté Victoire—Un emplacement désigné sous les Nos 344 et 360 avec bâtisses.

Vente le 13 août à 9 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUCE

In re Edmond Martinette, failli.

St George Un emplacement contenant 9 perches avec bâtisses.

Vente le 14 août, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Narcisse Papineau vs Caroline Lefort et vir.

St Thimothé—1o Un emplacement désigné sous le No 144-22 avec bâtisses.

2o Un emplacement désigné sous le No 144-23 avec bâtisses.

Vente le 16 août, à 1 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Joseph alias Basilique Gauthier vs Xavier Tremblay.

St Joseph d'Alma—Un lot désigné sous le No 24 du 8e rang avec bâtisses.

Vente le 16 août à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Prudent Morin vs Pierre Lebrun dit Carrier.

St Michel 1o Une terre désignée sous le No 377 avec bâtisses: sujet à charge.

2o Une terre désignée sous le No 378
Vente le 14 août à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

V. C. Wurtele vs Hubert Guilbault.

St Guillaume d'Upton 1o Partie du lot 538 avec bâtisses.

2o Partie du lot 582 et aussi partie du lot 583 avec bâtisses.

Vente le 13 août, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Narcisse Demers vs Médard Brault.

St Sébastien Une terre désignée sous le No 135 avec bâtisses.

Vente le 16 août, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

UN PEU DE TOUT

On ne peut trop indiquer de moyens pour détruire les fourmis, car ce sont des volaines peu gênées et fort gênantes. Il paraît qu'une trainée de sel dénaturé, du sel qu'on emploie dans les rues pour faire fondre la neige, jetée sur leur passage, constitue un rempart qu'elles ne se hasardent jamais à franchir; de même si l'on répand de ce sel autour de leur fourmillière, elles s'empresseront de la quitter. Si on veut les empêcher de monter aux arbres fruitiers, il suffit d'entourer le tronc de ceux-ci d'une sorte de corde faite avec plusieurs brins de laine tordus et qu'on aura imbibée de nicotine étendue d'eau ou d'huile de schiste. Enfin, l'on affirme qu'un morceau de camphre enfermé dans un linge ou dans un papier mouillé suffit à éloigner les fourmis de la pièce où l'on a placé le camphre.

Les fabricants français, dit *La Halle aux Cuirs*, ont certainement l'esprit très inventif, ils savent trouver constamment de nouveaux procédés, de nouvelles formes qui transforment sans cesse les modes et le goût du public et certainement ils conserveraient leur supériorité sur les fabricants étrangers, s'ils savaient comme eux lancer les articles qu'ils produisent.

Dernièrement, nous trouvons chez un de nos bons fabricants, des peaux de couleurs et de teintes mélangées, très originales et appelées selon nous, à un grand succès de mode pour divers articles féminins.

Ces peaux que nous appellerons chamarrées ou bigarrées, sont teintées de plusieurs nuances de couleurs diverses fondant ensemble en dessins irréguliers et produisant les plus heureux effets.

En voyant les peaux toutefois entières, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec les papiers peints, mais l'aspect change complètement dès que l'on a sous les yeux des pièces détachées. Le fabricant a eu l'amabilité de nous montrer des ceintures de dames, des soulers d'appartement, des porte-monnaies d'un merveilleux effet. En petites surfaces, c'est fondu sobre et de bon goût.

Nous aurons sans doute à reparler de ce nouveau genre de fabrication à l'occasion de l'exposition de Bruxelles.

BOIS DE CONSTRUCTION
FELIX DANSEREAU
 MARCHAND DE **BOIS DE SCIAGE**
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE
 Bureaux: 518 Lagauchetière
 MONTREAL.
D. PARIZEAU
 CLOS. Tél. Bell No 6867
 Canal Lachine
 BASSIN No 3.
 Vis-à-vis rue Ottawa.
 Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE
 Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL
 Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8111, Montréal.
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

— TELEPHONE 368

John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Latex, Etc.
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE...

TERMS
FACILES

La Batisse faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.
 Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.
 Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser au personnel ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER
 16, rue St-Jacques, MONTREAL

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER

(Chevalier de la Société Roy & Gauthier)

Tél. Bell 2287 ... Architecte et Évaluateur
 100, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne,
 Élévateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTEBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

380 - RUE ST. ANDRÉ - 280
 MONTREAL.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité: Évaluation pour Expropriation.

J. B. KESTHER & FILS
 ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal
 Téléphone 1800.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,

Architectes et Évaluateurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques

CHAMBRE 1

Élévateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
 Arpenteur - No 107 rue St-Jacques

En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.
 Je charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
 publics et particuliers, de demandes de brevets
 d'invention, etc. Téléphone No 1800.

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Etude et Installation de
 Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et
 Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL

Bâtisse du Séminaire

...LOTS A BATIR..

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Manco, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCURSALES:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

**Ventes enregistrées
 de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 31 juillet 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St André, No 267 à 273. Droits dans le lot 1 ind. 799 avec maison en brique, terrain 154 en front, 157 en arrière x 174 3, sup 27096. Tancrède Bienvenu à Lucien A. Bernard; \$6,000 [44234].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Ste Elizabeth, Nos 243 à 249, ave Hotel de Ville, No 443 et St Denis, No 337. Lot 652-12 et 13; pt 625 et 636 et quartier St Jacques, 838-7 avec maisons en pierre et brique, terrain 48 x 108.9 pour le 1er, 19 x 90 pour le 2e et 24.6 x 125 pour le 3e. George Bourgouin, Edouard Bourgouin et Marie Louise Bourgouin à Hyacinthe Bourgouin: \$11,265 41 [44233].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Champlain, No 134. Lot 652 avec maison en construction, terrain irrég 4746. William Tyler à Roch Marien; \$2,500 [44254].

Rue Plein, No 38 et Dorchester, Nos 176 et 178. Droits dans le lot 1 ind 264 avec maison en brique, terrain irrég 1900. Hubert Verrault et Edouard Verrault à Eugène Verrault; \$500 [44267].

MONTREAL OUEST

QUARTIER CENTRE

Rues Notre-Dame, No 1659; St Gabriel, No 64 et avenue McGill College, No 47. Droits dans le lot 1 5 ind 122 et 136, quartier St Antoine, lot 1324, avec 3 maisons en pierre et brique, terrain irrég. sup. 2181 pour le 1er, 3186 pour le 2me et 23.6 x 95.9, sup. 2250. Mlle Augustine Gauthier à Léon Larue; \$401.69 et une rente annuelle viagère de \$144 ainsi que d'autres considérations [129894].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Dorchester, No 043. Lot 1536-13, avec maison en pierre et brique, terrain 27 1/2 x 120, sup 3190. The Grand Trunk Railway of Canada Superannuation and Provident Fund Ass. à Dame Maria Georgiana Francesca Paquet, épouse de Victor Geoffrion; \$14,000 [129895].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Lafontaine. Lot 166-555 à 559, terrains 22.6 x 80, sup 1800 chacun, vacants. Michael J. Francis Quinn à Michael Quinn; \$1.00 [68284].

Rue Joliette. Lot 29-55, terrain 24 x 85 sup 2040, vacant. The Montreal Land & Improvement Co à Adélard Amlot; \$327.20 [68315].

QUARTIER ST DENIS

Rue Rivard. Lot 162-117 et 118, terrains 22 x 70, sup. 1540 chacun, vacants The Montreal Loan & Mortgage Co à James William Cole; \$300 [68273].

Rue St Hubert. Lot 7-835, terrain 25 x 109 3 d'un côté et 109.2 de l'autre sup 2730 vacant. H. V. Meredith à Gélas Lemire; \$149.87 [68290].

Rue St Hubert. Lot 7-808 et 809, terrains 25 x 109, sup 2725 chacun, vacants. H. V. Meredith à Adèle Limoges; \$245.25 [68293].

Rue Brébeuf, No 401 et 403. Lot 1 N. O. 331-108 avec maison en bois, terrain 25 x 86, sup 2150 Naten Galub à Henriette Papineau; \$900 [68307].

Rue Resther. Lot 325-15, terrain 24 x 72, sup 1728. Victoria Martin épouse de Nap Deslauriers à Napoléon Guilbault; \$800 [68316].

Rue Huntley. Lot 1 S 8-511, terrain 35 x 100. H. V. Meredith à Léocadie Charbonneau Vve de Elias Villeneuve; \$287.50 [68357].

QUARTIER ST GABRIEL.

Rue Charlevoix. No 531 à 537. Lot 2675-4 et 5 avec maison en bois et brique, terrain irr, sup 5824. Philadelphie Routhier à George Théodore Vincent; \$8,750 [68342].

Rue Liverpool. Lot 3239-25 à 28 et pt 3239-29 et 30, terrain 127.8 de front, 104.7 en arrière irr 9283. Théodule Lessard à Joseph Daniel; \$4,700 [68381].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue St Urbain, No 937 à 941. Lot 458-8 avec maison en pierre et brique, terrain 22.8 x 110, sup 2475. Abondus Galarneau à Hon. Alphonse Desjardins; \$6,500 [68272].

Rue Lasalle. Lot 6-23, terrain 24 x 69, sup 1656 vacant. Anselme Labrecque à Louis Corbell; \$400 [68296].

Rue Marie Anne, Nos 64 et 66. Lot 1-274 avec maison en brique, terrain 20 x 100. Daniel et Joseph Delongchamps à Polycarpe Dionne; \$2,500 [63298].

Rue St Laurent, Nos 1170 et 1172. Lot 411 avec maison en pierre et brique, terrain 47.3 x 95.6, sup 4512. Michael Guerlin à James Baxter; \$12,000 [68334].

Rue Laealle. Lot 6-114 et 115 avec maison en bois et brique, terrain 21 x 69, sup 1656 chacun. Louis Paquette à Georgianna Ricard; \$3,325 [68335].

Rue Amherst, Nos 1044 à 1048. Lot 8-113 avec maison en brique, terrain 25 x 100. Joseph Daniel à Théodule Lessard; \$4,500 [68360].

WESTMOUNT

Rue Ste Catherine. Lot 1434-22 avec maison en pierre et brique, terrain sup 2500. Hon Francis E. Gilman à Frk Mead Gilman; \$7,000 [68308].

Rue St Antoine. Lot 1 ind. 384-154, 162-163, terrains sup. 2750 chacun, vacants. Stanislas D. Vallières à Hormidas Choquette; \$4125 [68286].

Rue St Antoine. Lot 1 ind. 384-159, 160 et 161, terrains sup. 2750 chacun, vacants. Hormidas Choquette à S. D. Vallières; \$4125 [68287].

Avenue pr-j-tée. Lot 374-60, terrain sup. 6097. David Yuile à Angus McCallum; \$1524.25 [68297].

Lot 284-17 et pt N-O. 284-16, terrain sup. David Yuile à Archibald McGoun, jr; \$3013.36 [68299].

Ave Roslyn Lot 219-168, 169 et 170, terrains sup. 5550 chacun, vacants. The Westmount Land Co à John Jones McGill; \$4995 [68301].

Ave Roslyn. Lot 219-165, 166 et 167, terrains sup. 5550 chacun, vacants. The Westmount Land Co à Joseph O Gravel; \$4995 [68300].

Ave Lansdowne. Lot 220-4, terrain sup 7005 vacant. Sarah Jane McGee veuve de Francis Dolan et al à Robert MacKay; \$987.70 [68321].

Ave Arlington. Lot 239-21 et 22, terrain sup 5585 pour l'un et 5612 pour l'autre. Thos Milburn et Ths. Henry Yeoman à Mary Ann Holgate, épouse de John Logan Thompson; \$4,479.60 [68323].

Ave Westmont. Lot pt S O. 323-5, 284-11, terrain sup. David Yuile à William Henry Trenholme; \$4,125 [68331].

Rue Hollowell. Lot 1415-6 avec maison en brique, terrain sup 1205. Le Shérif de Montréal à James Moore; \$2,795 [68338].

ENTREPRENEURS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
RUE DE SAGUENAY

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE
Tel 164-712

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Specialité d'Escaliers et réparations de tous genres
Atelier 77 RUE CRAIG 18 AVE PAPINEAU
Résidence 101 St-Amand Tel Bell 614

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS No 80 RUE BERARD
HORMIDAS CONTANT
CONTRACTEUR PLANCHER
290 RUE BEAUDRY
DES MARCHANDS

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers 142 ST-CHAS.-BORROMEE. Résidence 203 AVENUE LAVAL.
No 18

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS.
Escaliers une spécialité
637 & 639 rue Beaudry Montreal
LABREQUE & MERCURE
Entrepreneurs Menuisiers
37 RUE ST-ANDRE MONTREAL
Telephone Bell 625

A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
222 Av de l'Hotel-de-Ville.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER
Reparations de tous genres et tout genre de construction
No. 1 Rue Calumet Ste Cunegonde

ETIENNE ROBERT & FRERE
Contracteurs en : Général
465, RUE ST ANDRE
J. SAUVAGEAU
ENTREPRENEUR REPARATIONS DE TOUS GENRES.

110 rue St-Dominique. - Montreal.
SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 : Atelier : 51 rue St-Elizabeth, Montreal

C. H. LETOURNEUX, prop. C. LETOURNEUX, vice pres. J. LETOURNEUX, succ. fr.
LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS
Nos 259, 261, 263 et 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBIERS ET COUVREURS

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et eau chaude. Conduites une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.
1266 RUE NOTRE-DAME

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
188, RUE D'ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresse
Specialité : Conduites en tôle galvanisée
Tel 164-6320 360, ST LAURENT

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERBLANTIER ET COUVREUR
100 rue St Henri coin St-Vaurice, Montreal

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresse.
No 1151, RUE D'ONTARIO
Reparations en tous genres. Prix modérés

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur et Fabricant de Conduites, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaud
175 RUE SAINT-PHILIPPE ST-HENRI

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaud
No 226 RUE CRAIG MONTREAL

THE JAMES ROBERTSON CO., Ltd
MARCHANDS DE METAUX.
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.
Coudes en plomb, comprime, Plomb de chasse, Machine à planer de plomb. Spécialité de l'enveloppe de Fil-Electrique avec du plomb, aussi des fondes. Soudure moulins, Goudendards et autres soies.

Bureaux 144 rue William.
Usines : coin rues William et Dalhousie MONTREAL

J. BENJ. DAGENAI
ENTREPRENEUR
No 210, rue Guy, Montréal.



Representatives: The Pedlar Metal Roofing Co. Oshawa, Ont.
Tel Bell 8118

MATERIAUX...

Telep one Be 1 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Gres pour Canaux. Pavements Céramiques
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.
Ciment de différents marques. Pavés Céramiques.
Marbres divers. Briques pleines
Briques creuses. Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

BUREAU ET MAGASIN:...

Nos 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

ST-HENRI.

Rue St Antoine. Lot 385-32 avec maison en pierre et brique, terrain supr 2500. Adolphe Duperrault à Hon Alphonse Desjardins ; \$6,000 [68271].

DE LORIMIER

Rues Rachel, Chaussé. De Lorimier et Bordeaux. Lot 69 à 73, 272 et 152-32 et 51, terrains supr 18650 pds vacants. E. H. C. Lional à Joseph John Westgate ; \$2,000 [68359].

COTE ST. PAUL

Ave Maisonneuve. Lot 3407-63 avec maison en brique. Le Shérif de Montréal à Cléophas Dubrulé ; \$1,150 [68282].

COTE ST PIERRE

Rue St Jean, No 9. Lot 186-5 avec maison en bois, terrain 25 x 60. Hormisdas Quesnel à Edouard Maréchal ; \$800 [68305].

LONGUE-POINTE

Rues Ste Catherine, Ontario et avenues Lecours et Mercier. Lots 397-105, 106, 143 à 146, 161 à 166, 172 à 175, 191 à 197, 216 à 220, 243 et 244, terrain supr 78900 pds. Lomer Gouin & J. H. Mayrand à Thos F. G. Folsy ; \$4,000 [68314].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St Hubert. Lot 489-267 et 268, terrains 25 x 87 chacun vacants. H. V. Meredith à Médéric Dufort ; \$110 [68294].

Rue Labelle. Lot 489-216, terrain 32 x 87. H. V. Meredith à Marie Herminie Boudreault veuve de Wm Mackay ; \$150 [68340].

Rue St Hubert. Lot 489-168, terrain 25 x 89. H. V. Meredith à Calixte Corbeau ; \$56.52 [68347].

Rue Labelle. Lot 489-229, terrain 25 x 87. H. V. Meredith à Joseph Lamontagne ; \$55.00 [68348].

Lot pt. 225. Théophile Proulx à Léon Jubinville et al ; \$1500 [68362].

LACHINE

Lot 848, terrain 50 x 193 d'un côté et 192.6 de l'autre, supr. 9827. James Davis à Adela Laframboise ; \$150 [68302].

Lot 46, 47 et 48, terrains 150 x 153.6 d'un côté et 154.6 de l'autre, supr. 23,061 pds, vacants. Charles Handyside à Alfred Syney Griffith ; \$1,000 [68322].

Lot pt 647, terrain 30 x 100. Léon Brunelle à J. B. Ethier ; \$400 [68326].

POINTE CLAIRE

Lot 42-13 et 14. George Barrington, failli, à Otto F. Lilly ; \$75 [68310].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 305-3 à 8. Elise Gendron Vve de Léon Legault dit Deslauriers à Gilbert Orevier et Alex. Orevier ; \$1,846.30 [68312].

Droits de succession dans le lot pt 305, 305-1 à 8. Léon Legault dit Deslauriers à Elise Gendron veuve de Léon Legault dit Deslauriers ; \$850 [68313].

Lot pt 27. Robert Reed à James Morgan ; \$1,000 [68328].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers :

St Jacques.....	\$6,000 00
St Louis.....	11,265 41
St Marie.....	3,000 00
Centre.....	401 69
St Antoine.....	14,000 00
Hochelaga.....	368 20
St-Denis.....	2,482 62
St Gabriel.....	13,450 00
St Jean-Baptiste.....	29,225 00

Westmount.....	42,157 91
St Henri.....	6,000 00
De Lorimier.....	2,000 00
	\$130,350 83

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue Joliette, quartier Hochelaga, 18c le pied.	
Rue Rivard, do St Denis, 9½c le pied.	
Rue St Hubert, do do 5½c, 4½c le pied.	
Rue Resther, do do 34½c le pied.	
Rue Huntley, do do 11½c le pied.	
Rue Liverpool, do St Gabriel, 50c le pied.	
Rue Lasalle, do St Jean-Bte, 24c le pied.	
Rue St Antoine, Westmount, \$1 le pd.	
Ave Roslyn, Westmount, 90c le pied.	
Ave Lansdowne, Westmount, 14c le p.	
Ave Arlington, Westmount, 40c le pd.	
Rues Rachel, Chaussé, DeLorimier et Bordeaux, DeLorimier, 10½c le pied.	

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 31 juillet 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$77,105 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$37 655
Successions.....	23,900
Cies de prêts.....	15,550
	\$77,105

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

5 p. c. pour \$3,000 ; \$3,600 ; deux de \$6,000 et \$12,000.	
5½ p. c. pour \$2,000 ; \$4,000 ; \$5,750 et \$10,500.	

Les autres prêts et obligations portent 6 p. c. d'intérêt à l'exception d'une somme de \$500 à 6½ p. c.

La *Verkehrs Zeitung* annonce la mise en service à Berlin de nouveaux Omnibus à bon marché. Le prix de la place est de 5 pf. ou 6½ centimes (un peu plus de 1 centin).

A quand les tramways à un sou à Montréal.

Le ministre des finances du Portugal a présenté, le 12 juillet, aux Cortès ses propositions budgétaires ; entre autres, le projet de réorganisation de la Banque du Portugal, la conversion de la dette extérieure, le monopole de la fabrication et du raffinage du sucre de betterave, la mise à bail des chemins de fer de l'Etat. Il a proposé également quelques changements dans les monopoles déjà existants des tabacs et des allumettes, en vue d'une augmentation des recettes.

Une dépêche de Lisbonne dit que, dans l'opinion générale, le projet de conversion n'est pas valable et sera abandonné.

La faculté d'émission de la Banque d'Etat serait portée de 352,800,000 francs, son chiffre actuel, à 378 millions (\$75,000,000).

A. BLAIS, PLÔMBIER SANITAIRE ET COUVREUR
Poseur d'Appareils à Chauffage.
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.
STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.

VICTOR BOHEMIER TEL. MAROH. 569
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR GENERAL
161, Av. Pie IX, Ville du Maisonneuve

W. D. RUFANGE Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier, vitrier et blanchisseur. Résidence : 109, St-Augustin.
ATELIER : 105 ST-AUGUSTIN, ST-HENRI.

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris. Bureau et Atelier : COTE-DES-NEIGES, MONTREAL.

J. BRUNET Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES, en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666, connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS

(Successeurs de A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

WILFRID MERCIER

Entrepreneur Charpentier - Menuisier
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier : 535, rue St-André, Montreal.

CHS. HENDRICK
2504, rue Ste-Catherine

PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR
SPÉCIALITÉ : Nettoyage de la pierre, et pointage de briques

J. A. ROBILLARD & CIE

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE
COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE

Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGONDE

CAPITAINE TELLIER & CIE

MARCHANDS DE

SABLE DE GREVE

81, rue McCord, Montréal

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité : Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vitre et Lagauchetière.

TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE

CI-DEVANT

DRAPÉAU, SAVIGNAC & CIE

PLOMBIERS

Couvreurs, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.

Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés.

No 386, rue St-Laurent
MONTREAL



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)